

RÉFORMES DE L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

**POUR L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES
DANS LA RÉGION ACP**

ICRRAPPORT
Janvier 2024

RAPPORT ICR DANS LA SÉRIE SUR L'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES JEUNES

Implemented by

TABLE DES MATIÈRES

RÉFORMES DE L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES POUR L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES DANS LA RÉGION ACP

	<i>Résumé</i>	4
	<i>Réflexions importantes</i>	6
	CONTEXTE	10
➤ 1	QUELLES SONT LES TENDANCES DANS L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES EN AFRIQUE, AUX CARAÏBES ET DANS LE PACIFIQUE ?	11
	L'environnement MPME et l'entrepreneuriat des jeunes dans la région ACP	11
	Tendances dans l'entrepreneuriat des jeunes	12
	Obstacles aux affaires et à l'entrepreneuriat des jeunes dans la région ACP	15
	Croissance de la population jeune	19
➤ 2	DE QUOI UNE BONNE POLITIQUE D'ENTREPRENEURIAT EST-ELLE CONSTITUÉE ET QUELLES RÉFORMES DE L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES PEUVENT EN FAIRE LA PROMOTION ?	20
	Les lacunes dans l'environnement des affaires et les réformes politiques pour l'entrepreneuriat des jeunes	20
➤ 3	COMMENT LES LÉGISLATEURS.TRICES PEUVENT-ILS.ELLES METTRE EN ŒUVRE DES RÉFORMES CLÉS DE L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES POUR AIDER LES JEUNES ENTREPRENEURS.EUSES À SURVIVRE ET CROÎTRE ?	23
	RECOMMANDATIONS	24
➤➤➤ 1	Intégration des objectifs de l'entrepreneuriat des jeunes et de l'égalité des genres dans les agences gouvernementales nationales et les plans de développement économique	25
➤➤➤ 2	Développement d'une politique et de directives pour les MPME et l'entrepreneuriat afin d'apporter un soutien plus robuste aux entreprises dirigées par des jeunes	30
➤➤➤ 3	Optimisation des réformes réglementaires pour mieux soutenir l'entrepreneuriat des jeunes	35
➤➤➤ 4	Amélioration de la coordination et du suivi des réformes pour soutenir l'entrepreneuriat des jeunes	41
	CONCLUSION	45
	<i>Remerciements</i>	45
	EMPREINTE	46

RÉFORME DE L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES POUR L'ENTREPRENARIAT DES JEUNES DANS LA RÉGION ACP

LISTE D'ABRÉVIATIONS

ACP	Afrique, Caraïbes, Pacifique
ANASE	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
CNUCED/ UNCTAD	Conférence des Nations Unies pour le Commerce Et le Développement
DPP	Dialogues publics-privés
GEM	Global Entrepreneurship Monitor
ICR	Investment Climate Reform
OIT/ILO	Organisation Internationale du Travail / International Labour Organisation
ILOSTAT	International Labour Organisation Statistics
MPME	Micro, Moyennes et Petites Entreprises
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
REA	Réformes des l'environnement des affaires
PME	Petites et Moyennes Entreprises
UNCDF	Fonds d'équipement des Nations Unies
UNDESA	United Nations Department of Economic and Social Affairs
UNOPS	United Nations Office for Project Services

RÉSUMÉ



Ce rapport a pour but de présenter les opportunités de promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes dans les pays des régions d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) en mettant en œuvre des réformes stratégiques de l'environnement des affaires (REA). Le rapport s'intéresse aux défis rencontrés par les jeunes entrepreneurs.euses dans les contextes actuels de l'ACP et propose aux législateurs.trices des manières d'améliorer les conditions pour lancer et gérer des affaires.

Les jeunes entrepreneurs.euses font souvent face à des défis dans leurs écosystèmes des affaires, comme un accès limité à la finance, des aptitudes et une expérience inadéquate et un soutien institutionnel insuffisant. Cependant, ces défis ne sont pas isolés et se mêlent souvent à d'autres problèmes plus larges dans l'environnement des affaires, ce qui crée des obstacles à la conduite des affaires. Ce rapport évalue les défis, les idées et les recommandations pour les réformes au sein de ce contexte pour s'assurer que les réformes de l'écosystème des affaires sont effectives. Les législateurs.trices doivent présenter des réformes qui ciblent à la fois les défis spécifiques rencontrés par les jeunes entrepreneurs.euses et les contraintes plus larges des affaires qui entravent leur succès. Ce faisant, les législateurs.trices peuvent mettre en place un écosystème d'un plus grand soutien, qui permet aux jeunes entrepreneurs.euses de prospérer et qui contribue au développement économique.

Les réflexions principales des législateurs.trices au sujet des défis, idées et recommandations présentés dans le rapport sont résumées ci-dessous. Vous trouverez de plus amples informations dans les sections suivantes du rapport.

ABORDER LES RÉFORMES DE L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES (REA) POUR L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES :

Le soutien de la réforme de l'environnement des affaires pour l'entrepreneuriat des jeunes est compliqué, et toutes les réformes qui avantagent les jeunes entrepreneurs.euses ne leur sont pas uniquement réservées. Le succès des jeunes entrepreneurs.euses est fortement lié à l'efficacité de leur environnement des affaires. Par conséquent, leur soutien demande une combinaison de réformes complètes qui améliorent la fonctionnalité de leur environnement local des affaires et de mesures ciblées qui satisfont leurs besoins uniques. La Facilité ICR reconnaît l'importance d'intégrer un mélange de ces réformes pour soutenir efficacement les jeunes entrepreneurs.euses dans les pays de l'ACP. Par conséquent, ce rapport se concentre sur la fourniture d'un ensemble complet de recommandations qui incluent des réformes globales souvent avantageuses pour tous.les entrepreneurs.euses mais qui peuvent être particulièrement avantageuses pour les jeunes entrepreneurs.euses dans les régions ACP, ainsi que des mesures spécifiques pour améliorer leur situation et leurs opportunités.

En se basant sur les idées et les enseignements recueillis lors de la recherche sur ce sujet, nous livrons quatre recommandations fondamentales pour soutenir la croissance et le succès des jeunes entrepreneurs.euses. Chaque recommandation est abordée en détail, pour souligner les différentes politiques et les réformes réglementaires sur lesquelles les législateurs.trices¹ de l'ACP peuvent agir. Elles sont identifiées par l'utilisation de ce symbole . Chaque section des recommandations met également en évidence « les bonnes pratiques pour agir » trouvées lors de recherches et d'interviews qui peuvent aider les législateurs.trices de l'ACP à soutenir les réformes pour l'entrepreneuriat des jeunes. Elles sont identifiées par l'utilisation de ce symbole .

DÉFINIR LES JEUNES ET L'ENTREPRENEURIAT :

Ce rapport utilise la tranche d'âge de 18 à 35 ans pour définir les jeunes et la jeunesse. Cette tranche d'âge a pour but de refléter l'étendue des définitions de la jeunesse dans les politiques nationales des pays de l'ACP. Bien que classées légalement comme adultes, les personnes de cette tranche d'âge peuvent rencontrer des obstacles distincts liés les affaires et qui requièrent une attention politique. Dans ce rapport, nous faisons une distinction entre « les jeunes » qui fait référence aux personnes âgés de 18 à 35 ans, et les « adultes plus âgés » c'est-à-dire toute personne hors de cette tranche d'âge. Le rapport donne des recommandations qui s'attaquent aux défis rencontrés par les jeunes entrepreneurs.euses de 18 à 35 ans, tout en reconnaissant les avantages potentiels que ces réformes peuvent apporter aux autres entrepreneurs.euses.

Dans ce rapport, l'entrepreneuriat est défini comme toute nouvelle affaire ou nouvelle création d'une entreprise, comme l'auto-entrepreneuriat, une nouvelle organisation commerciale, ou l'expansion d'une affaire existante. La définition est intentionnellement large pour pouvoir inclure la diversité des affaires dirigées par des jeunes et les différents types d'entrepreneuriat qui sont pris en compte dans de plus larges réformes de l'environnement des affaires.

¹ Flynn, J., Mader, P., Oosterom M., and Ripoll, S. (2017). Failing Young People? Addressing the Supply-side Bias and Individualisation in Youth Employment Programming. IDS Evidence Report No. 216.

RÉFLEXIONS IMPORTANTES :

Les environnements réglementaires et politiques de nombreux pays de l'ACP n'offrent pas de conditions favorables à l'entrepreneuriat ou au scaling.

Dans les pays de l'ACP, de faibles environnements réglementaires et politiques affectent tous.tes les entrepreneurs.euses mais peuvent avoir un impact significatif sur le succès des jeunes entrepreneurs.euses. Par exemple, en comparaison à des adultes plus âgés dans les mêmes contextes, les jeunes entrepreneurs.euses font souvent face à des taux d'abandon d'entreprise ou d'échecs de start-up plus élevés, et leurs entreprises ont tendance à être moins bien établies, plus petites, plus informelles et moins productives. Les parcours entrepreneuriaux des jeunes peuvent être entravés par leur manque d'expériences sur le marché du travail, de compétences, de ressources et de capitaux spécifiques. Cela leur donne un désavantage comparé à des adultes plus âgés, en particulier sur des marchés et dans des environnements réglementaires qui ne sont pas assez bien équilibrés pour les soutenir. Cela représente un défi important pour les perspectives économiques des pays ACP, puisque les jeunes représentent une part importante des entrepreneurs.euses et leur réussite fait partie intégrante du progrès économique.

Les législateurs.trices ont tendance à donner la priorité aux politiques de l'offre en faveur des jeunes entrepreneurs.euses et oublient souvent de s'attaquer aux réformes liées à la demande qui abordent les contraintes et les conditions institutionnelles qui entravent leur succès.

Les politiques de l'offre se concentrent sur l'offre de travail des jeunes en tant qu'entrepreneurs.euses, en les dotant des compétences et des connaissances nécessaires pour devenir des entrepreneurs.euses. Les réformes liées à la demande, comme la prise en compte des mauvaises performances du marché, un soutien institutionnel approprié et l'absence de demande pour leurs biens et services, sont souvent négligées. Donner uniquement la priorité aux réformes liées à l'offre peut avoir un impact négatif sur l'intégration des jeunes entrepreneurs.euses dans une économie. Par exemple, les initiatives qui se contentent d'offrir aux jeunes des compétences et des connaissances en matière d'entrepreneuriat peuvent ne pas s'attaquer aux principaux obstacles du marché qui entravent leur réussite. Les législateurs.trices de l'ACP doivent s'occuper de l'équilibre des réformes liées à la demande pour mieux soutenir les jeunes entrepreneurs.euses, comme l'obtention de l'adhésion des principales parties prenantes institutionnelles ou sectorielles ou la mise en place de conditions réglementaires plus équitables pour concurrencer les entreprises établies.

Les politiques nationales relatives aux MPME et à l'entrepreneuriat ont tendance à avoir un champ d'action restreint et négligent souvent les besoins uniques des jeunes entrepreneurs.euses à différents stades du développement de l'entreprise.

Les jeunes entrepreneurs.euses de la région de l'ACP ont du mal à aller au-delà de la phase start-up et ont besoin d'un soutien spécifique pour avancer, ce qui n'est pas souvent saisi adéquatement dans les politiques. De plus, les politiques peuvent négliger les besoins de sous-populations spécifiques de jeunes, comme les jeunes entrepreneurs.euses indigènes, qui peuvent avoir des aspirations, des motivations et nuances culturelles distinctes envers l'entrepreneuriat. Celles-ci ne sont pas toujours reflétées dans le soutien politique et les conseils politiques. Cette omission peut entraîner un soutien inéquitable et limiter l'efficacité des cadres politiques nationaux pour les MPME en ce qui concerne les jeunes.

Les réformes et les initiatives qui visent à soutenir l'entrepreneuriat des jeunes peuvent souffrir d'un manque de contrôle et de coordination, ce qui peut limiter leur impact potentiel.

Un mauvais contrôle et une mauvaise coordination des activités de réforme peuvent mener à des déséquilibres d'informations, de mauvaises conceptions de politiques, ainsi qu'à des inégalités géographiques et basées sur le genre dans le soutien des affaires pour les jeunes entrepreneurs.euses. Par exemple, de nombreuses politiques et réformes gouvernementales qui affectent les jeunes entrepreneurs.euses sont encore mal contrôlées et leur impact n'est pas bien compris. De la même manière, les organisations nationales dans des régions comme le Pacifique, où une aide technique pour l'entrepreneuriat est principalement dirigée par des étrangers, peuvent avoir du mal à prendre en charge des capacités critiques pour assumer des rôles importants au sein de l'écosystème du soutien aux jeunes entrepreneurs.euses. Les organisations locales de soutien dont les capacités sont insuffisantes peuvent également exacerber les inégalités spatiales dans le soutien des affaires, en particulier pour les jeunes entrepreneurs.euses ruraux.ales, puisque la plupart du soutien entrepreneurial à travers la région est centré sur les villes. Les écosystèmes de soutien au fonctionnement médiocre peuvent avoir un effet particulièrement négatif sur les jeunes qui ont souvent besoin d'un soutien personnalisé et d'une aide supplémentaire. De plus, les femmes entrepreneuses peuvent être confrontées à des préjugés ou à des discriminations lorsqu'elles essaient d'accéder et de se frayer un chemin dans des écosystèmes de soutien fragmentés. Pour surmonter ces défis, toutes les parties prenantes impliquées dans la mise en place d'écosystèmes de soutien efficaces doivent collaborer dans le cadre d'un effort coordonné.

Pour que les jeunes entrepreneurs.euses prospèrent dans les pays de l'ACP, en particulier les jeunes femmes, les réformes doivent prendre en compte leurs critères distincts et s'attaquer aux défis liés à la demande dans l'environnement général des affaires. Le rapport identifie **quatre domaines clé** où les législateurs.trices peuvent mettre en œuvre des réformes pour aider à niveler le terrain de jeu pour les jeunes entrepreneurs.euses. Certaines des recommandations abordent directement les besoins des jeunes entrepreneurs.euses, tandis que d'autres sont plus larges mais sont particulièrement précieuses pour les jeunes entrepreneurs.euses dans la région de l'ACP. Chacune de ces recommandations est abordée avec soin dans le rapport pour illustrer la manière dont elles peuvent faciliter la croissance et le succès des jeunes entrepreneurs.euses. Le rapport met également en évidence la manière dont la Facilité ICR ou d'autres mécanismes de soutien peuvent offrir une aide aux législateurs.trices et aux autres parties prenantes pour mettre ces réformes en œuvre.

MÉTHODES ET APPROCHE :

Ce rapport a consisté en une analyse complète de rapports existants et de preuves sur l'entrepreneuriat des jeunes dans la région de l'ACP, et se repose également sur 2 groupes de discussion et 24 entretiens avec des informateurs clés avec des experts.es. Parmi les contributeurs.trices, il y avait 58% d'hommes et 42% de femmes. De plus, 48% d'entre eux.elles venaient d'Afrique, 27% des Caraïbes et 24% du Pacifique. Les résultats ont permis d'identifier les problèmes critiques, les meilleures pratiques et les solutions novatrices qui peuvent promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes.



Pour garantir la qualité et la précision, nous avons priorisé l'utilisation des sources et des données fiables et pertinentes au niveau de la région pour notre rapport sur l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes dans la région de l'ACP. Nos affirmations se basent sur les preuves disponibles et nous avons omis l'analyse en profondeur lorsqu'il manquait des données ou qu'elles n'étaient pas fiables. Par conséquent, certaines sections du rapport n'offrent pas des comparaisons régionales détaillées ou basées sur le genre, mais se concentrent davantage sur le niveau régional ou mondial plus large. Cependant, pour combler ces lacunes, nous avons puisé des idées dans les données et les rapports d'autres pays de la région et avons utilisé des sources de données représentatives au niveau mondial telles que le Global Entrepreneurship Monitor (GEM), l'ILOSTAT et l'OCDE.

Réformes clés soutenant l'entrepreneuriat des jeunes :

- »» 1 Intégration des objectifs de l'entrepreneuriat des jeunes et de l'égalité des genres dans les agences gouvernementales nationales et les plans de développement économique *(voir page 25)*
- »» 2 Développement d'une politique et de directives pour les MPME et l'entrepreneuriat afin d'apporter un soutien plus robuste aux entreprises dirigées par des jeunes *(voir page 30)*
- »» 3 Optimisation des réformes réglementaires pour mieux soutenir l'entrepreneuriat des jeunes *(voir page 35)*
- »» 4 Amélioration de la coordination et du suivi des réformes pour soutenir l'entrepreneuriat des jeunes *(voir page 41)*



CONTEXTE

JEUNES POPULATIONS ÉMERGENTES ET INTÉRÊT PORTÉ À L'ENTREPRENEURIAT

Au cours des prochaines décennies, les jeunes représenteront la majeure partie de la population de la région ACP. Souvent citée comme une « explosion de jeunes », cette transition démographique présente des opportunités et des défis pour les gouvernements de l'ACP. Elle affectera le développement durable, les résultats en matière de santé, l'emploi et la sécurité. Par conséquent, le soutien aux jeunes entrepreneurs.euses a obtenu une attention importante à travers la région. De nos jours, la plupart des

gouvernements incluent l'entrepreneuriat comme une caractéristique de leur développement économique et des stratégies de développement de la jeunesse. Par exemple, en Afrique, deux tiers des nations ont des politiques de jeunesse nationales, dont 70% font mention de l'entrepreneuriat.² Cependant, les réglementations de l'environnement des affaires et la coordination politique doivent suivre l'intérêt croissant pour l'entrepreneuriat des jeunes afin que les jeunes entrepreneurs.euses prospèrent.

DÉBLOQUER LE POTENTIEL DES JEUNES ENTREPRENEURS.EUSES ET DE LEURS ENVIRONNEMENTS DES AFFAIRES

Les jeunes entrepreneurs.euses (18-34) constituent la plus grande part d'activité entrepreneuriale à travers la région de l'ACP, puisque les jeunes représentent plus de la moitié de toutes les activités entrepreneuriales.³ Les jeunes font preuve de hauts niveaux d'intention entrepreneuriale mais ont souvent du mal à lancer et à établir leurs entreprises au-delà du niveau de subsistance. De nombreux jeunes entrepreneurs.euses vont lancer leur entreprise par nécessité (c.-à-d. : il n'y a pas d'autre option pour trouver un meilleur travail). Pourtant, plus de jeunes de la région de l'ACP (75% en moyenne) ont tendance à voir l'entrepreneuriat comme un moyen de saisir des opportunités plutôt que comme un dernier recours, bien que les jeunes femmes soient légèrement plus susceptibles d'emprunter la voie de l'entrepreneuriat par nécessité que les jeunes hommes.⁴ Si elles sont soutenues pour devenir productives et établies, les entreprises dirigées par des jeunes peuvent devenir d'importantes contributrices au développement économique d'un pays.

Les obstacles à l'entrepreneuriat des jeunes dans la région de l'ACP peuvent être intrinsèquement liés aux écosystèmes entrepreneuriaux plus larges et aux environnements politiques d'un pays. Comme la plupart des entreprises, les

entreprises dirigées par des jeunes sont influencées par différents facteurs au niveau de l'entreprise et de l'écosystème, comme les environnements politiques et réglementaires, l'accès aux ressources et le soutien à l'entreprise. En raison de leur âge, les jeunes entrepreneurs.euses peuvent également manquer de garanties, de ressources et des expériences de la vie et du marché du travail, entre autres, ce qui peut créer des défis uniques qui entravent les affaires. **Si elles ne sont pas alignées pour s'occuper de ces problèmes spécifiques à la jeunesse, les réformes de l'environnement des affaires au sens large peuvent ne pas combler les besoins des jeunes entrepreneurs.euses.** Des réformes qui peuvent toucher à la fois les besoins individuels des jeunes entrepreneurs.euses et celles qui peuvent soulager les contraintes liées à la demande au sein des environnements des affaires sont nécessaires.

Ce rapport prend en compte l'influence des recommandations de réforme de l'environnement des affaires qui s'occupent des besoins distincts des jeunes entrepreneurs.euses, ainsi que des réformes plus générales qui visent à créer un environnement des affaires plus propices à leur succès.

METTRE EN ŒUVRE DES REA POUR L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES

Ce rapport aborde les défis clés rencontrés par les législateurs.trices à travers la région de l'ACP pour aider les jeunes entrepreneurs.euses à prospérer. Il présente également plusieurs recommandations de réformes qui peuvent aider les législateurs.trices à améliorer les conditions plus larges de leur prospérité. Ce rapport concerne les législateurs.trices du gouvernement, les donateurs, et les autres institutions qui influencent les REA. Alors que nous nous

concentrons ici sur les REA pour l'entrepreneuriat des jeunes, une série de rapports et d'événements en public à venir se concentrera sur les réformes qui soutiennent [l'emploi des jeunes et la participation des jeunes à des dialogues du secteur public et privé](#). Cette série fait partie du centre de ressources de la série de la Facilité ICR sur les REA pour soutenir [l'inclusion des jeunes](#).

2 Anzisha Prize (2020), Policies and Strategies Supporting Young Entrepreneurs. In partnership between African Leadership Academy and Mastercard Foundation. Produced by Neil Butcher and Associates.

3 Global Entrepreneurship Monitor (2013). Generation Entrepreneur? The state of global youth entrepreneurship. Report jointly published by the GEM Consortium and Youth Business International: December 2013.

4 Global Entrepreneurship Monitor (2013)

Le rapport est composé de trois sections :

1. **Quelles sont les tendances dans l'entrepreneuriat des jeunes en Afrique, aux Caraïbes et dans le Pacifique ?** *(voir page 11)*
2. **De quoi une bonne politique d'entrepreneuriat est-elle constituée et quelles réformes de l'environnement des affaires peuvent en faire la promotion ?** *(voir page 20)*
3. **Comment les législateurs.trices peuvent-ils.elles mettre en œuvre des réformes clés de l'environnement des affaires pour aider les jeunes entrepreneurs.euses à survivre et croître ?** *(voir page 23)*

1. QUELLES SONT LES TENDANCES DANS L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES EN AFRIQUE, AUX CARAÏBES ET DANS LE PACIFIQUE ?

L'ENVIRONNEMENT MPME ET L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES DANS LA RÉGION DE L'ACP

Les MPME sont la colonne vertébrale de l'économie des pays de l'ACP, et une grande partie des nouvelles activités entrepreneuriales dans la région repose sur les jeunes.

Dans la région de l'ACP, une majorité du PIB et des emplois sont créés par les MPME. Selon la Banque de développement des Caraïbes, les MPME contribuent à 60–70% du PIB et constituent 70–85% des entreprises des Caraïbes.⁵ En Afrique subsaharienne, les MPME constituent 90% de toutes les entreprises, 63% des emplois et plus de 50% du PIB de la région. En moyenne, les MPME représentent 96% du secteur privé de la région Asie-Pacifique.^{6 7}

Il est important de noter que les **jeunes constituent une grande partie des activités des nouvelles et petites entreprises de la région.** Selon le Global Entrepreneurship Monitor (GEM), les personnes âgées de moins de 35 ans dans le monde représentent la plus grande part des personnes impliquées dans l'activité des start-ups et des nouvelles entreprises.²⁸ Dans la région ACP, parmi tous.tes les entrepreneurs.euses âgés.ées de 18-64 ans, les jeunes en-

trepreneurs.euses constituent un peu plus de 50% de toute l'activité des nouvelles et petites entreprises dans chaque région.⁹ De plus, la zone géographique avec les pourcentages mondiaux les plus élevés de jeunes impliqués dans le lancement et le développement de nouvelles entreprises est l'Afrique subsaharienne.¹⁰

La plupart de l'activité entrepreneuriale à travers la région de ACP est informelle, y compris parmi les jeunes entrepreneurs.euses. La plupart de l'activité entrepreneuriale à travers la région de l'ACP est informelle, y compris parmi les jeunes entrepreneurs.euses. Les entreprises informelles représentent huit entreprises sur dix dans le monde.¹¹ Les parts les plus importantes de l'entrepreneuriat informel (c.-à-d. : les travailleurs.euses et les employeurs.euses à leur propre compte) se trouvent dans les économies émergentes. Dans toute l'activité du secteur informel de la région ACP, en Afrique subsaharienne, 72% des personnes qui travaillent dans le secteur informel, travaillent en tant entrepreneurs.euses.³ Les taux sont légèrement plus bas aux

5 Caribbean Development Bank (2016) Micro, Small & Medium Enterprise Development in the Caribbean: Towards A New Frontier. ISBN: 978-976-95695-1-5

6 United Nations Economic Commission for Africa (2020) Economic Report on Africa 2020. UNECA: Addis Ababa

7 Asian Development Bank Institute (2018) The role of SMEs in Asia and their Difficulties in Accessing Finance. ADBI Working Paper Series No. 911 December 2018

8 GEM (2013).

9 GEM (2013).

10 GEM (2013)

11 ILO (2020). COVID-19 crisis and the informal economy: Immediate responses and policy challenges, ILO, Geneva.

Caraïbes (67%) et dans les îles du Pacifique (61%).¹² En Afrique subsaharienne, 92% des entreprises sont classées comme informelles, tandis qu'en Asie et dans le Pacifique, 82% sont informelles, et dans les Amériques, 76% sont informelles. Trois jeunes sur quatre dans le monde (77,1%) tra-

vailent informellement, cela inclue les entrepreneurs.euses informels. Comparé aux adultes, les données montrent que les jeunes entrepreneurs.euses sont plus susceptibles de diriger des entreprises informelles que des adultes plus âgés.^{13 14}

TENDANCES DANS L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES

En moyenne plus d'un tiers des jeunes de la région ACP travaillent en tant entrepreneurs.euses.⁴ Les niveaux d'entrepreneuriat des jeunes varient de manière significative selon les régions et les pays ; l'Afrique subsaharienne affiche les taux les plus élevés de jeunes entrepreneurs.euses (63%), suivi des îles du Pacifique (29%) et des Caraïbes (24%) (Schéma 1). Le nombre croissant de jeunes entrant sur le marché du travail en Afrique, associé à l'expansion plus lente des offres d'emploi traditionnelles, est un facteur qui contribue au taux plus élevé d'entrepreneuriat chez les jeunes dans la région, comparé à d'autres, même si la plupart de la jeunesse africaine voit également l'entrepreneuriat comme un moyen de poursuivre une carrière par opportunité plutôt que par nécessité.^{15 16} La majorité des

jeunes entrepreneurs.euses (42–65% dans la région ACP) travaillent dans la vente, avec d'autres secteurs comme les TIC (technologies de l'information et de la communication), la finance, les services administratifs, l'intermédiation et l'immobilier, et les secteurs de services aux particuliers et aux consommateurs qui représentent moins de dix pour cent de l'activité entrepreneuriale.¹⁷ Alors qu'une partie de l'activité entrepreneuriale pour la jeunesse est certainement liée indirectement à l'agriculture, apparemment seuls quelques entrepreneurs.euses travailleraient directement dans l'agriculture, la foresterie et la pêche. Par exemple, en Afrique, seulement 9,2% des entreprises des jeunes ont déclaré travailler dans ces secteurs.¹⁸

Les femmes représentent deux entrepreneurs.euses débutants.es sur cinq dans le monde.¹⁹ Selon les données de l'OIT sur les emplois des jeunes (15-29) dans la région ACP (voir Schéma 2) lorsque tous les types d'activités indépendantes sont pris en compte, on relève que le nombre de jeunes femmes travaillant dans l'entrepreneuriat est plus élevé que celui des hommes. Cependant, bon nombre de ces activités incluent les jeunes femmes qui travaillent comme aides familiales informelles.^{5 20} En général,

les jeunes femmes des régions ACP font preuve d'un haut niveau de motivation entrepreneuriale, et pourtant, selon le GEM, leur activité entrepreneuriale générale à tous les stades du développement de l'entreprise reste plus basse que celle des hommes. **Les hommes jeunes sont 1,3 fois plus susceptibles de s'engager dans une activité entrepreneuriale en phase de démarrage et 1,6 fois plus susceptibles de devenir des entrepreneurs établis que les femmes.**²¹

12 ILO (2018). Women and men in the informal economy: a statistical picture (third edition) / International Labour Office – Geneva: ILO.

13 Nagler, P. and Naude, W. (2014) Young Entrepreneurs in Rural Africa: Prevalence, Determinants, Productivity. Discussion Paper No. 8564. Institute for the Study of Labor (IZA): Bonn

14 Williams, C., Adom, K. and Horodnic, I. (2020) Determinants of the level of informalization of enterprises: some evidence from Accra, Ghana. Journal of Developmental Entrepreneurship, 25 (01).

15 GEM (2015b) Global Entrepreneurship Monitor (2015b) Future Potential A GEM perspective on youth entrepreneurship 2015. Global Entrepreneurship Monitor Consortium, Babson College.

16 GEM (2013)

17 GEM (2013)

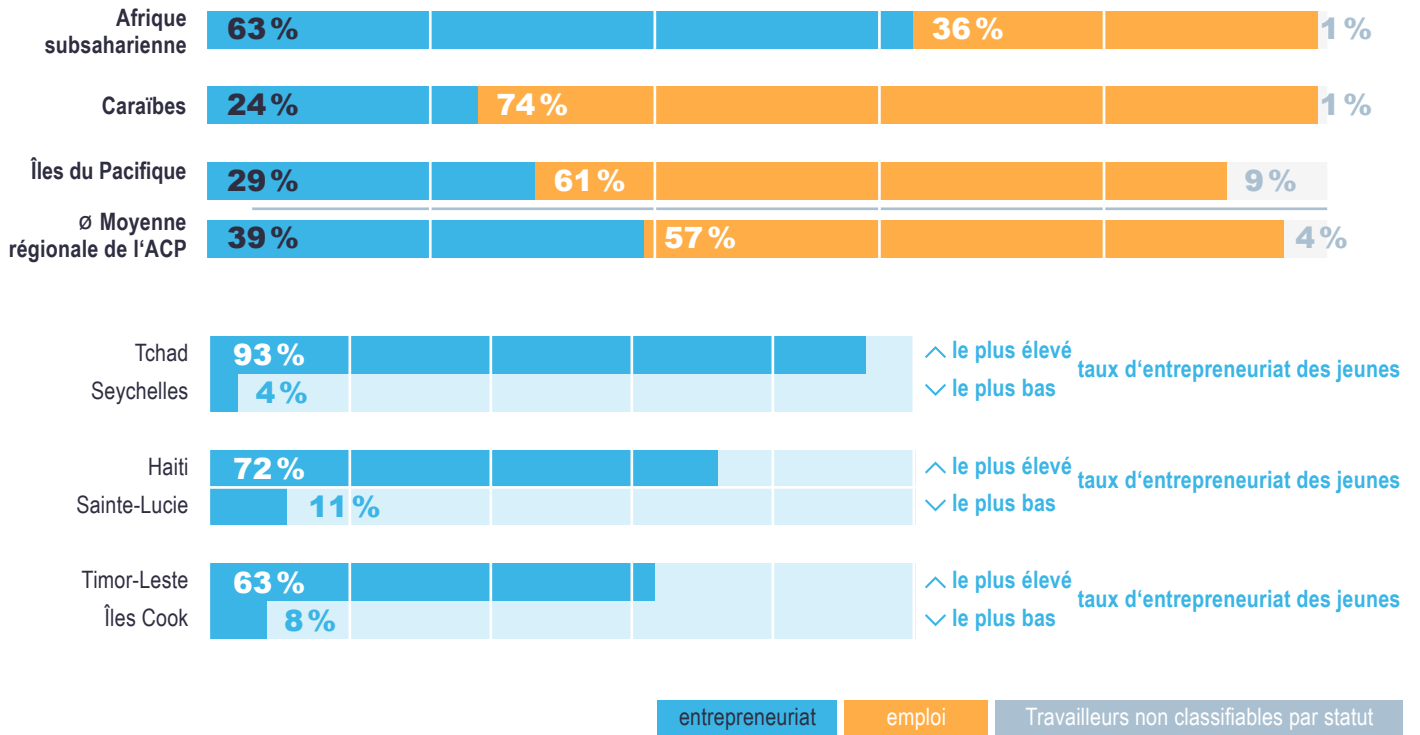
18 GEM (2015a).

19 Global Entrepreneurship Monitor (2021) 2021/2022 Women's Entrepreneurship Report – From Crisis to Opportunity. Global Entrepreneurship Monitor Consortium: Babson College.

20 GEM (2015b)

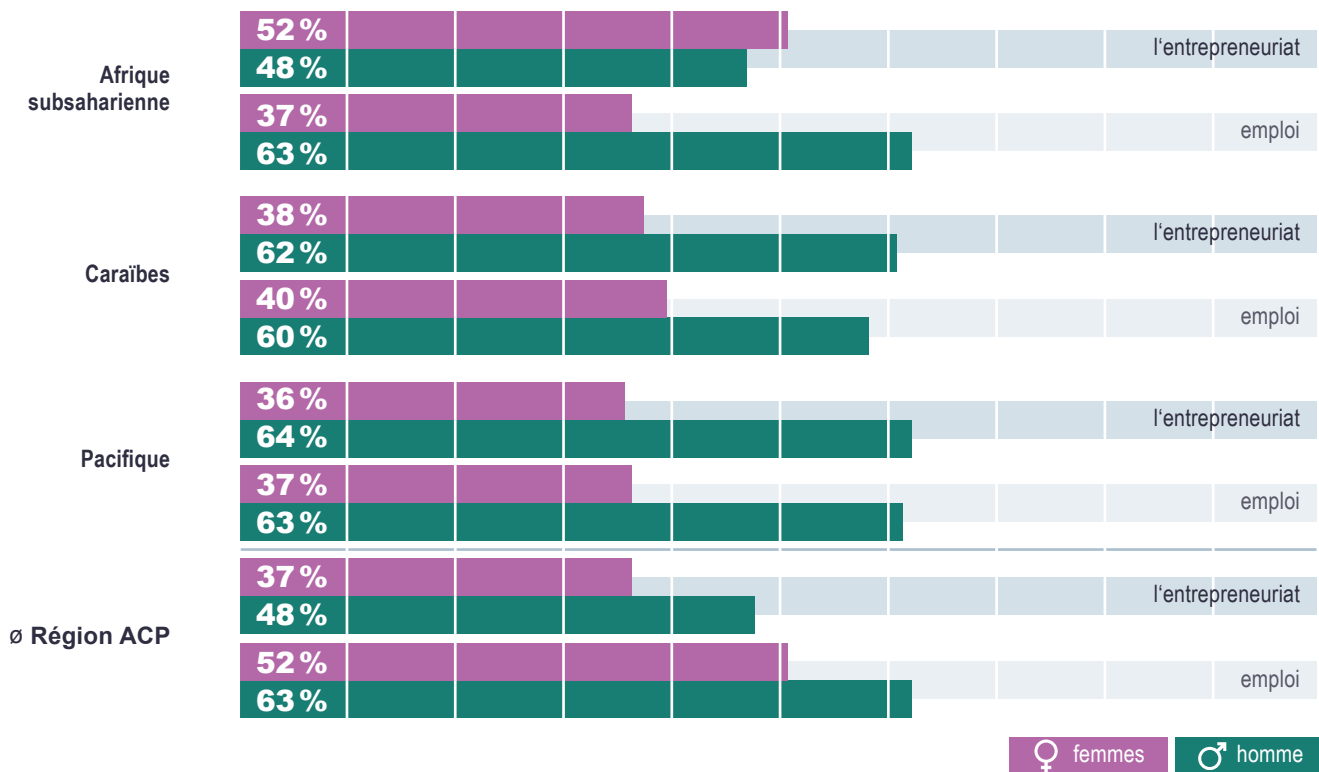
21 GEM (2015b)

SCHÉMA 1 : Taux d'entrepreneuriat chez les jeunes dans la région ACP



Source : Propres calculs des auteurs, calculs basés sur ILOSTAT Emploi des jeunes (15–29) par âge, statut dans l'emploi et sexe dans 62 pays ACP (ASS=40 ; CAR=9 ; et PAC=13). Les données ont été regroupées selon la classification internationale type du statut dans l'emploi rémunéré. Ici, l'entrepreneuriat est le total des emplois indépendants (c'est-à-dire le total des travailleurs pour leur propre compte, des employeurs et des travailleurs familiaux contribuant à l'emploi). Les données pour chaque pays ont été utilisées à partir de la dernière enquête nationale disponible sur ILOSTAT (2012–2021).

SCHÉMA 2 : Emploi des jeunes dans la région ACP, par statut et par genre



Source : Propres calculs des auteurs, calculs basés sur ILOSTAT Emploi des jeunes (15–29) par âge, statut dans l'emploi (et sexe) dans 62 pays ACP (ASS=40 ; CAR=9 ; et PAC=13). Les données ont été regroupées selon la classification internationale type du statut dans l'emploi rémunéré. Ici, l'entrepreneuriat est le total des emplois indépendants (c'est-à-dire le total des travailleurs pour leur propre compte, des employeurs et des travailleurs familiaux contribuant à l'emploi). Les données pour chaque pays ont été utilisées à partir de la dernière enquête nationale disponible sur ILOSTAT (2012–2021).

Les jeunes peuvent être considérés comme plus « entrepreneurs » que les adultes plus âgés. L'étendue avec laquelle on mesure l'entrepreneuriat peut impacter cette supposition, mais les données du GEM montrent que, en moyenne, le taux de l'intention entrepreneuriale parmi les jeunes (15–34) est plus élevé que celui chez les adultes plus âgés.^{22 23 24} Dans cinq régions du monde, le rapport du GEM indique que les jeunes sont 1,6 fois plus susceptibles que les personnes âgées de plus de 35 ans de créer une entreprise.²⁵ La région ACP, en particulier l'Afrique subsaharienne, est l'une des régions où la perception du potentiel entrepreneurial des jeunes est la plus élevée.²⁶ Les jeunes sont également plus susceptibles

que les adultes plus âgés de créer des entreprises à vocation sociale.^{27 28}

L'âge est souvent vu comme un facteur du succès entrepreneurial mais cette relation n'est pas simple. L'entrepreneuriat n'est pas uniquement le domaine des jeunes et la relation entre l'âge et le succès d'une entreprise est complexe et influencée par plusieurs facteurs.²⁹ Dans certains cas, l'âge est associé à des traits d'entreprise spécifiques. Par exemple, une meta-analyse des relations entre l'âge et l'entrepreneuriat a montré que les plus jeunes entrepreneurs.euses étaient plus susceptibles de faire preuve de plus d'innovation et de prise de risques que les adultes

22 GEM (2015b)

23 GEM (2015b)

24 Global Entrepreneurship Monitor (2018) Youth Entrepreneurship in Asia and the Pacific. Global Entrepreneurship Monitor Consortium, Babson College.

25 GEM (2015a; 2015b)

26 Global Entrepreneurship Monitor (2015a) Africa's young entrepreneurs: unlocking the potential for a brighter future International Development Research Centre (IDRC) & Centre for Research and Development International (CRDI)

27 Global Entrepreneurship Monitor (2016) Special Topic Report: Social Entrepreneurship. Global Entrepreneurship Monitor Consortium, Babson College.

28 GEM (2018)

29 Zhao, H., O'Connor, G., Wuc, J. and Lumpkin G.T. (2020). Age and entrepreneurial career success: A review and a meta-analysis. Journal of Business Venturing 36 (2021) 106007

plus âgés.³⁰ Quand bien même ces traits sont importants pour l'entrepreneuriat, il existe de nombreux autres facteurs pour déterminer le succès de l'entrepreneuriat des jeunes dans la région ACP.

L'entrepreneuriat est souvent l'unique option de travail viable pour de nombreux jeunes dans la région ACP.

Des secteurs privés faibles et de mauvais environnements réglementaires peuvent limiter les offres d'emploi, rendant ainsi la création d'une entreprise plus attractive. Cette situation peut « pousser » les jeunes, les femmes en particulier, vers l'entrepreneuriat, souvent par nécessité. Même si les taux d'entrepreneuriat stimulé par l'opportunité sont élevés chez les jeunes, globalement, plus de jeunes entrepreneuses (41%) poursuivent cette voie par nécessité que les jeunes entrepreneurs (35%).³¹ Généralement, les motivations et les aspirations entrepreneuriales restent fortes chez les jeunes. Selon le GEM, les jeunes des économies axées sur des facteurs, qui se concurrencent sur des dotations telles que la main-d'œuvre, le capital et les ressources naturelles, affichent les niveaux les plus élevés d'entrepreneuriat motivé par les opportunités. Ceci est important puisque de nombreux pays de l'ACP, en particulier ceux de l'Afrique subsaharienne, tombent dans cette catégorie. Il est primordial de créer plus d'environnements de soutien

qui permettent aux jeunes entrepreneurs.euses d'obtenir de meilleurs résultats et de créer des offres d'emploi pour les autres.

Même si les jeunes sont fort motivés par l'esprit d'entreprise, seule une petite fraction des entreprises dirigées par des jeunes finissent par avoir du succès, avec des niveaux plus élevés d'abandon d'entreprise et d'échec d'une start-up comparé aux autres adultes.³² Les données nationales sur les entreprises dirigées par les jeunes sont souvent fortuites ou indisponibles, même si un rapport de l'OCDE indique que seule « une petite portion » (5% en moyenne) des entreprises des jeunes entrepreneurs.euses sont fructueuses. De plus, la plupart des entreprises dirigées par des jeunes sont des entreprises de subsistance, c'est-à-dire qu'elles ne permettent pas d'offrir des emplois à d'autres personnes.^{33 34} Dans le monde, l'âge moyen d'un.e entrepreneur.euse établi.e est plus de 35 ans, ce qui veut dire que les adultes plus âgés sont plus susceptibles de gérer des firmes qui existent depuis 3,5 ans ou plus.³⁵ ³⁶ De la même manière, les adultes plus âgés sont plus susceptibles de gérer des entreprises qui sont, généralement, plus grandes que celles dont les jeunes sont propriétaires.^{37 38 39}

OBSTACLES AUX AFFAIRES ET À L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES DANS LA RÉGION ACP

Certains des obstacles les plus courants à la gestion d'une entreprise dans la région APC sont les accès limités à la finance (et les garanties qui sont utilisées pour accéder au crédit)⁶, la lourdeur de la conformité fiscale, le temps et les fonds nécessaires à l'enregistrement d'une entreprise, à l'obtention d'une licence et le manque d'une infrastructure numérique et physique fiable.^{40 41} D'autres obstacles peuvent inclure des terrains de jeu réglementaires non favorables et un accès limité aux marchés, en particulier pour les femmes. De plus, les difficultés spécifiques à la région affectent également la facilité à faire des affaires.

Par exemple, l'impact de la COVID-19 sur les conditions socio-économiques dans les régions ACP a été très variable. De la même manière, les catastrophes naturelles et les changements climatiques peuvent menacer des secteurs vitaux comme le tourisme, dans le Pacifique et les Caraïbes. Dans le même temps, des environnements instables et touchés par les conflits dans certaines parties de l'Afrique subsaharienne peuvent écorner l'attrait d'un investissement stable à long terme.

30 Zhao et al (2021)

31 GEM (2015b)

32 GEM (2015b)

33 OECD (2017)

34 Sumberg, J., Fox, L., Flynn, J. and Mader P. (2021) Africa's "youth employment" crisis is actually a "missing jobs" crisis. *Dev Policy Rev.* 2021; 00:1–23

35 Fox, L & Kaul, U (2017) The evidence is in: how should youth employment programs in low-income countries be designed? Policy Research working paper 8500, Washington DC: World Bank Group

36 GEM (2013)

37 GEM (2015b)

38 Varela Villegas (2017) Youth entrepreneurship dynamics in the Caribbean region: 2011-2013. *International Journal of Entrepreneurship and Small Business*, 2017 Vol.30 No.3, pp.287 - 307

39 OECD (2017) Unlocking the Potential of Youth Entrepreneurship in Developing Countries: From Subsistence to Performance. <https://doi.org/10.1787/9789264277830-en>

40 World Bank (2019) *Doing Business 2019*. Publication number 30438.

41 World Bank (2020) *Doing Business 2020*. Publication number 32436.

De toutes les économies de l'ACP, seuls l'Île Maurice et le Rwanda se classent dans le top 50 des pays qui ont de la facilité à faire des affaires.⁴² Seuls l'Île Maurice, le Rwanda, Sainte-Lucie, le Botswana, la Zambie et l'Afrique du Sud dépassent la moyenne mondiale de 63,0. De plus, selon le Global Innovation Index, les écosystèmes d'innovation de nombreux pays de la région ACP se trouvent en dessous de la moyenne mondiale, et les gouvernements manquent fréquemment des capacités requises pour une politique d'innovation.⁴³

La maturité de l'écosystème entrepreneurial d'un pays et la santé de ses environnements politiques et d'entreprises impactent significativement le désir des individus à devenir entrepreneurs.euses et leur capacité à lancer et développer des firmes, et il en va de même pour les jeunes.^{44 45 46 47} Les motivations des jeunes pour l'entrepreneuriat, et également les obstacles auxquels ils.elles sont confrontés.es, sont souvent liés à l'environnement favorable plus large d'un pays. Les entrepreneurs.euses, peu importe leur âge, peuvent faire face à des obstacles similaires lorsqu'ils lancent et développent leur entreprise. Cependant, en raison de leur âge, les jeunes peuvent manquer d'expériences distinctes sur le marché du travail, de ressources et de capitaux, de réseaux sociaux et professionnels, d'aptitudes entrepreneuriales et spécifiques au secteur, ce qui limite leur capacité à gérer une entreprise, plus que pour des adultes plus âgés.^{48 49} Par exemple, les

petits prêts et les microcrédits sont souvent garantis, mais à cause de leur âge, les jeunes ne possèdent pas d'actifs importants comme des titres fonciers ou des propriétés qui sont souvent nécessaires pour avoir accès à un crédit. Si les adultes plus âgés rencontrent les mêmes difficultés que les jeunes dans l'entrepreneuriat, les recherches et les interviews menées pour ce rapport montrent que les défis particulièrement notables auxquels les jeunes entrepreneurs.euses sont confrontés.es dans les environnements des affaires de la région ACP sont :

- **Les procédures administratives complexes et lourdes, comme les processus longs et coûteux d'une start-up (y compris les frais de licence élevés et souvent multiples),**
- **Un manque d'accès aux ressources, aux finances et au soutien de développement des entreprises appropriés,**
- **Marchés saturés ou compétition déloyale du marché,**
- **Protection inadéquate contre les crises économiques (comme la crise de COVID ou les catastrophes climatiques), et**
- **Les préjugés et la discrimination fondés sur le genre dans l'environnement local des affaires.**

42 World Bank (2020) Doing Business 2020. World Bank Publications - Books, The World Bank Group, number 32436.

43 Global Innovation Index (2022) Global Innovation Index 2022 What is the future of innovation-driven growth? World Intellectual Property Organisation.

44 Mason, C. and R. Brown (2014), Entrepreneurial Ecosystems and Growth-Oriented Enterprises, OECD, www.oecd.org/cfe/leed/entrepreneurial-ecosystems.pdf

45 OECD (2020) International Compendium of Entrepreneurship Policies. OECD Studies on SMEs and Entrepreneurship, 2020: Paris.

46 GEM (2016)

47 The Global Entrepreneurship and Development Institute (2018). The Global Entrepreneurship Index 2018. GEDI: Washington DC.

48 GEDI (2018)

49 Zhao et al (2021)

ENCADRÉ 1 : Développement des opportunités pour les jeunes entrepreneuses dans les pays ACP

Les femmes représentent deux entrepreneurs.euses débutants.es sur cinq.⁵⁰ En général, les femmes des économies émergentes font preuve d'une plus grande intention entrepreneuriale et ont moins peur du risque que leurs homologues des économies développées.⁵¹ Néanmoins, les préjugés et la discrimination sur le genre dans les environnements locaux des affaires affectent le potentiel entrepreneurial des femmes. Les jeunes femmes des régions APC font preuve d'une forte motivation entrepreneuriale, pourtant leurs taux d'activité entrepreneuriale, à tous les stades du développement des affaires, reste plus bas que ceux des hommes. **Les hommes jeunes sont 1,3 fois plus susceptibles de s'engager dans une activité entrepreneuriale naissante et 1,6 fois plus susceptibles de devenir des entrepreneurs établis que les femmes.**⁵² De plus, les jeunes femmes sont plus susceptibles de s'engager dans l'entrepreneuriat par nécessité.⁵³

Selon une étude récente, l'instauration d'un environnement juridique plus égalitaire peut conduire à un pourcentage plus élevé de l'entrepreneuriat féminin peut mener à un pourcentage plus élevé de femmes entrepreneuses.⁵⁴ Néanmoins, les femmes font encore face à des obstacles pratiques et juridiques majeurs lorsqu'elles essaient de devenir des entrepreneuses prospères. Dans la plupart des pays, les experts.es nationaux.ales classent les paramètres légaux et commerciaux pour les entrepreneuses comme très faibles.⁵⁵ Les procédures légales discriminatoires limitent l'accès des femmes aux ressources déterminantes et ont un impact sur leur prise de décisions et leurs libertés. Même si l'ampleur des discriminations juridiques que les femmes subissent dans la région ACP peut varier, il est courant qu'on refuse un financement, l'enregistrement d'une entreprise ou l'accès à la propriété aux femmes dans les pays en voie de développement. Par exemple, six économies - le Cameroun, le Tchad, la Guinée équatoriale, l'Eswatini, la Guinée-Bissau et le Niger - restreignent la capacité d'une femme à ouvrir un compte bancaire de la même manière qu'un homme. Et cinq économies - la Guinée équatoriale, l'Eswatini, la Guinée-Bissau, le Kenya et le Suriname - restreignent toujours la capacité d'une femme à enregistrer une entreprise librement.⁵⁶

La discrimination juridique contribue au fait que les revenus des femmes ne représentent que les deux tiers des revenus attendus des hommes tout au long de leur vie.⁵⁷ De plus, la discrimination légale est également liée à de plus faibles niveaux de productivité parmi les entreprises dirigées par des femmes, entravant non seulement leur capacité à concurrencer les hommes mais aussi à contribuer au progrès économique national.⁵⁸

50 GEM (2021) 2021/2022 Women's Entrepreneurship Report – From Crisis to Opportunity. Global Entrepreneurship Monitor Consortium: Babson College.

51 Minniti, M. and Naudé, W (2010). Special Section: Female Entrepreneurship across Countries and in Development. Eur. J. Dev. Res. 22.

52 GEM (2015b)

53 GEM (2015a; 2015b)

54 World Bank (2022). Women, Business and the Law 2022. Washington, DC: World Bank. doi:10.1596/978-1-4648-1817-2.

55 GEM (2021)

56 World Bank (2022)

57 World Bank (2022)

58 Hyland, Marie, Asif Islam, and Silvia Muzi. 2020. "Firms' Discriminatory Behavior, and Women's Employment in the Democratic Republic of Congo." Policy Research Working Paper 9224, World Bank, Washington, DC.

Néanmoins, l'adoption des réformes juridiques n'est pas suffisante pour soutenir un environnement favorable aux entrepreneuses si ces réformes sont en conflit avec les normes sociales et culturelles existantes.⁵⁹ Les jeunes femmes, en particulier, se heurtent à des structures non-juridiques et informelles, à des normes sociales et culturelles qui limitent leur accès aux informations et aux opportunités, ce qui les empêche de lancer ou gérer une entreprise. Par exemple, les femmes peuvent faire face à des discriminations de genre en interagissant avec les autorités gouvernementales lorsqu'elles essaient d'enregistrer une entreprise. De la même manière, le potentiel des femmes en tant qu'entrepreneuses peut être limité par les pressions sociétales et familiales, comme la croyance qui dit que les responsabilités domestiques devraient être plus importantes que les aspirations professionnelles, et les attitudes culturelles négatives envers l'entrepreneuriat comme profession viable et respectable. Les règles et systèmes professionnels existants ont principalement été conçus en se basant des normes et des comportements masculins, ce qui ne répond pas aux besoins des femmes entrepreneuses.⁶⁰ Les responsabilités domestiques et en matière de soins sont attribuées de manière disproportionnée aux femmes, ce qui limite leur temps et leur mobilité à poursuivre des initiatives entrepreneuriales. Malgré cela, les études montrent qu'une fois l'entreprise créée, les femmes ont la même confiance en son avenir que les hommes.⁶¹

La recherche mise en évidence par l'Union africaine indique que les politiques qui ciblent l'amélioration des écosystèmes entrepreneuriaux qui ne prennent pas explicitement en considération les contraintes liées au genre peuvent aggraver les inégalités de genre.⁶² Les législateurs.trices devraient donc chercher à développer **des politiques de transformation de l'égalité entre les femmes et les hommes qui réduisent les discriminations politiques et juridiques** qui peuvent faire obstacle aux femmes entrepreneuses. Ils.elles devraient également promouvoir les réformes administratives pour enregistrer et diriger une entreprise, et promouvoir l'accès des femmes à la finance. Par exemple, **au Gabon, les réformes juridiques accordent désormais les mêmes droits aux femmes qu'aux hommes, et donnent donc la possibilité aux femmes d'ouvrir des comptes bancaires. Ces réformes donnent aux deux partenaires des droits égaux aux biens immobiliers et le même niveau de contrôle administratif sur les actifs acquis lors de leur mariage.**

Des ressources ont été développées pour soutenir les législateurs.trices à mieux concevoir les politiques et les REA pour les entrepreneuses. Des outils comme la [Boîte à outils de l'OCDE pour l'intégration et la mise en œuvre de l'égalité entre les femmes et les hommes](#) et les [Guides de l'UNOPS et de l'ONU Femmes sur l'intégration de la dimension de genre dans le développement des infrastructures en Asie et dans le Pacifique](#) peuvent aider à faire progresser ce domaine. **La Facilité ICR offre des formations et du soutien aux législateurs.trices qui cherchent à mettre en œuvre des REA pour l'autonomisation économique des femmes (voir Encadré 3).** Nous recommandons également aux législateurs.trices de passer en revue le Rapport de la Facilité ICR sur les [Réformes de l'environnement des affaires pour soutenir les entreprises dirigées par des femmes les pays de l'ACP](#) pour une analyse en profondeur des défis et des obstacles rencontrés par ces entreprises, ainsi que les réformes proposées pour améliorer leur situation. De la même manière, les législateurs.trices et autres parties prenantes sont encouragés à passer en revue les **outils et ressources plus larges de la Facilité ICR pour soutenir la réforme de l'environnement des affaires, qui comprend une liste de contrôle pour les Dialogues Public-Privés tenant compte de la dimension de genre, ainsi qu'une liste de contrôle pour le diagnostic de genre.**

59 World Bank (2022)

60 GEM (2021)

61 OECD. (2018). Strengthening SMEs and entrepreneurship for productivity and inclusive growth. Key Issues Paper: SME Ministerial Conference, Mexico City, Mexico 2018

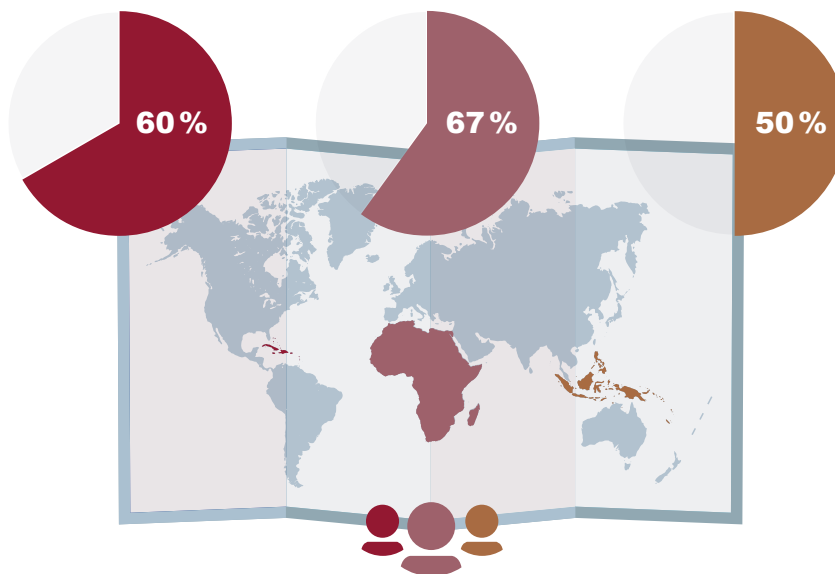
62 African Union (2020) Promoting Youth Entrepreneurship in Africa. Policy Brief - 2020

CROISSANCE DE LA POPULATION JEUNE

Les populations jeunes augmenteront de manière significative dans la région ACP au cours des décennies à venir. Selon l'ONU, la population mondiale atteindra 9,7 milliards d'individus en 2050. Presque toute cette expansion (environ 95%) se produira dans des pays à faibles et moyens revenus. L'Afrique représentera 57% de cette expansion (1,4 milliard d'individus). D'ici 2050, les jeunes représenteront deux tiers des populations de l'ACP dans toutes les régions, hormis les Caraïbes. En Afrique, presque 60% de la population actuelle est âgée de moins de 25 ans, ce qui en fait le plus jeune continent du monde.

D'ici 2050, le continent sera le foyer de la plus grande population de jeunes gens au monde. La population jeune des Caraïbes s'est largement stabilisée, mais la moitié de la population est actuellement âgée de moins de 25 ans – c'est la plus grande cohorte de 15–24 ans de l'histoire de la région. Dans le Pacifique, au moins la moitié de la population est âgée de moins de 23 ans, et il est prévu que la population jeune atteigne des sommets entre aujourd'hui et 2050, les chiffres actuels passant de 11,9 millions à 19,7 millions d'ici 2050.

SCHÉMA 3 : Population de moins de 25 ans par région actuellement



Source : illustration personnelle

De tous les défis rencontrés par la région ACP, « l'explosion démographique des jeunes » à venir sera l'une des plus importantes. Elle affectera le développement durable, les résultats en matière de santé, l'emploi et la sécurité. De la même manière, avec les environnements favorables, l'explosion démographique des jeunes apporte également une opportunité vitale d'exploiter le potentiel économique des

jeunes. L'initiative Équipe Europe intitulée « Investir dans les jeunes entreprises en Afrique » (TEI IYBA) est un exemple du type d'initiatives visant à exploiter les possibilités offertes aux jeunes entrepreneurs. Le programme vise à soutenir les jeunes entrepreneurs.euses et les entreprises qui font leurs premiers pas, et favoriser les écosystèmes entrepreneuriaux locaux et nationaux en Afrique (voir [Étude de cas 1](#)).

2. CROISSANCE DE LA POPULATION JEUNE

Les populations jeunes se développeront de manière significative dans la région APC au cours des décennies à venir.

DE QUOI UNE BONNE POLITIQUE D'ENTREPRENEURIAT EST-ELLE CONSTITUÉE ET QUELLES RÉFORMES DE L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES PEUVENT EN FAIRE LA PROMOTION ?

Cette section résume les lacunes et les opportunités importantes en politique et dans les environnements des affaires pour soutenir l'entrepreneuriat des jeunes. Elle

s'appuie sur un examen détaillé des données existantes et sur des interviews de première main avec des experts de premier plan.

Les lacunes dans l'environnement des affaires et les réformes politiques pour l'entrepreneuriat des jeunes

Les jeunes entrepreneurs.euses sont freinés.ées par une importance excessive accordée aux réformes liées à l'offre. Jusqu'à présent, la plupart des efforts pour soutenir l'entrepreneuriat des jeunes dans les pays de l'ACP se sont concentrés sur des politiques liées à l'offre. Les gouvernements ont principalement investi dans des initiatives qui se concentrent sur l'intégration des jeunes dans les économies en améliorant ce qu'ils peuvent fournir aux marchés. Cela s'est fait via un investissement dans les réformes qui se concentrent sur l'amélioration de leurs aptitudes et ressources en leur offrant des formations, un accès au mentorat et à la finance, etc. pour l'entrepreneuriat. Ces réformes sont souvent appelées « politiques liées à l'offre ». ⁶³ En Afrique, deux tiers des pays disposent de politiques nationales pour les jeunes, dont 70% mentionnent l'entrepreneuriat, mais la plupart des réformes pour soutenir l'entrepreneuriat des jeunes se sont concentrées sur les politiques liées à l'offre, comment nous l'avons mentionné. ⁶⁴ Même si cette approche se concentre sur l'offre du marché, elle n'arrive pas à prendre entièrement en compte les contraintes structurelles liées à la demande du marché. Aborder les contraintes de la demande pour l'entrepreneuriat des jeunes est un problème structurel et un problème lié au fonctionnement plus large de l'environnement des affaires. Des exemples de contraintes de la demande comprennent le manque de demande du marché pour leurs produits ou services, l'accès à des informations et technologies de marché appropriées, ou l'absence de politiques gouvernementales qui aident les jeunes à concourir sur des terrains de jeu inégaux. Entre autres, des exemples de politiques liées à la demande qui contribuent à aborder

ces défis comprennent la politique d'achat préférentielle et les incitations fiscales (voir section « Optimisation des réformes réglementaires pour mieux soutenir l'entrepreneuriat des jeunes » pour une discussion sur l'optimisation des politiques liées à la demande).

Le manque de politiques liées à la demande freine souvent les jeunes entrepreneurs.euses, en particulier les femmes, et les empêchent de prospérer dans divers secteurs économiques. ^{65 66 67} Si des mesures ne sont pas prises pour s'occuper des contraintes liées à la demande conjointement avec des approches liées à l'offre, de nombreux jeunes se retrouveront à essayer de rivaliser dans des conditions de marché précaires ou faibles, ce qui engendrera des salaires faibles et une productivité moindre, ainsi que de la discrimination. ^{68 69} De la même manière, l'absence d'améliorations du côté de la demande dans les stratégies d'entrepreneuriat des jeunes des pays de l'ACP laisse subsister des obstacles structurels et opérationnels pour les jeunes qui créent et dirigent des entreprises. Cela entrave la capacité des gouvernements à capitaliser sur les profits potentiels des jeunes entrepreneurs.euses. Il est important de reconnaître que les stratégies uniquement liées à l'offre ne feront pas baisser le chômage et ne généreront pas les genres de développement économique requis par la majorité des pays de l'ACP. Par conséquent, les gouvernements devraient investir dans des politiques d'offre et de demande pour réaliser des interventions plus équilibrées qui abordent les besoins des jeunes entrepreneurs.euses et l'économie plus large.

⁶³ Flynn et al (2017)

⁶⁴ Ibid; Anzisha Prize (2020)

⁶⁵ Anzisha Prize (2020)

⁶⁶ Mamman, A., Bawoleb, J., Agbebic, M. and Alhassand, AR (2019). SME policy formulation and implementation in Africa: Unpacking assumptions as opportunity for research direction. *Journal of Business Research* 97 (2019) 304–315

⁶⁷ Fox et al (2020)

⁶⁸ Flynn et al (2017)

⁶⁹ Flynn et al (2017)

De fortes conditions institutionnelles et des conditions favorables pour de jeunes entrepreneurs.euses productifs.ives

Les conditions institutionnelles d'un pays peuvent être aussi importantes pour stimuler l'entrepreneuriat que des programmes qui ont été conçus en ce but.⁷⁰ Cela peut aussi freiner la capacité des gouvernements à étendre les réformes et à coordonner des initiatives intersecteurs.

Avec des populations de jeunes émergentes et un nombre croissant de jeunes économiquement non productifs et inactifs dans la région, la stimulation des types d'entrepreneuriat qui mènent à une croissance améliorée de l'entreprise et à des emplois requiert des politiques et des paramètres institutionnels appropriés.^{71 72} Pour créer des conditions favorables à une activité entrepreneuriale, les politiques nécessitent le soutien d'institutions fortes avec des mandats clairs et des objectifs qui visent à améliorer les performances et la rentabilité des entreprises.⁷³ Ce soutien est particulièrement important pour les jeunes entrepreneurs.euses, qui représentent une partie importante des PME et

de l'activité entrepreneuriale dans de nombreux pays de l'ACP. Par conséquent, la mise en œuvre des réformes qui améliorent l'efficacité et l'inclusion de jeunes entrepreneurs.euses est primordiale pour stimuler le progrès économique dans les pays de l'ACP. (Voir [la section « Intégrer les objectifs de l'entrepreneuriat des jeunes et de l'égalité des sexes dans les plans des agences nationales et les plans de développement économique »](#) pour une discussion sur les réformes susceptibles de renforcer les conditions institutionnelles pour l'entrepreneuriat des jeunes).

[L'encadré 2](#) met l'accent sur plusieurs niveaux de réformes politiques qui peuvent améliorer les environnements des affaires pour l'entrepreneuriat des jeunes, et les types de mesures politiques qui ont soutenu les entreprises dirigées par des jeunes.

Étude de cas 1 : Investissement dans les jeunes entreprises en Afrique (TEI IYBA)

L'initiative de l'UE est un fonds de 4,6 milliards €, qui rassemble 11 états membres pour soutenir les entrepreneurs.euses, les entreprises qui font leurs premiers pas, ainsi que les écosystèmes entrepreneuriaux locaux et nationaux en Afrique, en mettant tout particulièrement l'accent sur les femmes et les jeunes. TEI IYBA vise à aider les entrepreneurs.euses à lancer et à faire grandir de manière durable des entreprises fortes et inclusives, tout en créant des emplois décents et en renforçant les écosystèmes des affaires en Afrique.

L'initiative se concentre sur trois activités clés :

- Financement de prédémarrage et assistance technique pour les MPME dont les besoins financiers ne dépassent pas 200 000 euros ;
- Financement de démarrage et assistance technique pour les PME dont les besoins financiers se situent entre 200 000 et 5 millions d'euros ; et,

- Soutien à l'écosystème pour renforcer l'environnement des affaires, en mettant l'accent sur les femmes et les jeunes

Un projet pilote avec le TEI IYBA a été lancé au Sénégal en décembre 2022 : appelé « l'investissement dans les jeunes entreprises en Afrique – soutenir le développement de l'écosystème entrepreneurial (IYBA-SEED) », il vise à augmenter l'accès aux ressources financières et à l'aide technique pour les bénéficiaires du SEED en renforçant les écosystèmes entrepreneuriaux. Le projet affiche quatre objectifs spécifiques, qui comprennent : l'amélioration de l'accès aux services de développement des affaires, la création d'un environnement propice à leur croissance, la promotion d'une culture entrepreneuriale inclusive et l'amélioration de l'accès à l'information pour les acteurs de l'écosystème des entrepreneurs.euses au sujet du renforcement de l'environnement des affaires.

70 OECD (2020)

71 Decent Jobs for Youth (2017). Youth Entrepreneurship and Self-Employment: Unleashing the potential of youth to succeed in business and to access decent work. World Bank: Washington DC.

72 Donor Committee for Enterprise Development: Evidence framework (2017). Disponible sur <https://www.enterprise-development.org/what-works-and-why/evidence-framework/>

73 UNCTAD (2015a); GEDI (2018)

ENCADRÉ 2 : Les niveaux de réforme politique qui peuvent améliorer les environnements des affaires de l'entrepreneuriat des jeunes

La santé de l'environnement des affaires d'un pays et l'écosystème entrepreneurial ont des effets considérables sur l'envie des jeunes à devenir entrepreneurs.euses et sur leur capacité à développer et à faire grandir des entreprises. En utilisant le travail de l'OCDE sur la politique d'entreprise, trois niveaux de réformes politiques peuvent améliorer les environnements des affaires de l'entrepreneuriat des jeunes:⁷⁴

1. Politiques pour améliorer les écosystèmes entrepreneuriaux nationaux, régionaux et locaux :

Les politiques de l'écosystème entrepreneurial visent à créer un environnement propice aux start-ups et aux scale-ups, en mettant l'accent sur la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes. Ces politiques requièrent une coordination de divers efforts et activités, en ciblant un large éventail de parties prenantes et en soutenant des actions qui améliorent les conditions institutionnelles et des entrepreneurs.euses spécifiques. Des exemples de telles initiatives politiques incluent la StartUpDelta aux Pays-Bas, gérée par le Ministère des affaires économiques et de la politique climatique qui coordonne les écosystèmes entrepreneuriaux régionaux et met en œuvre des instruments politiques comme des changements réglementaires, le développement des aptitudes et le mentorat.⁷⁵ De la même manière, l'Intervention présidentielle pour l'emploi des jeunes (PYEI) en Afrique du Sud ([voir étude de cas 2](#)) relie les possibilités de développement des entreprises de jeunes dans les secteurs prioritaires et d'extension du soutien aux communautés rurales et aux townships.

2. Politiques pour améliorer les conditions institutionnelles et réglementaires :

Ces politiques visent à éliminer les obstacles réglementaires, juridiques et administratifs qui se dressent devant l'entrepreneuriat et à s'assurer que l'environnement réglementaire d'un pays promeut la création, le développement et la croissance d'entreprises. Si ces réformes ciblent typiquement tous.les les entrepreneurs.euses, des réformes réglementaires et des directives spécifiques aux jeunes et au genre sont souvent incluses. Par exemple, les politiques nationales sur les MPME, la jeunesse et le genre peuvent tous deux donner la priorité à l'entrepreneuriat chez les jeunes. Un exemple de politique d'intégration des jeunes dans les MPME, la politique des MPME du gouvernement mauricien, est abordée dans [l'étude de cas 3](#). D'autres réformes réglementaires, comme un enregistrement d'entreprise simplifié, des régimes fiscaux efficaces et des services de soutien aux entreprises rationalisés peuvent également profiter aux jeunes entrepreneurs.euses. Par exemple, les gouvernements peuvent établir des politiques réglementaires qui promeuvent des opportunités égales, peu importe le genre, telles que des lois anti-discrimination, des politiques d'égalité des salaires et des politiques d'achat préférentielles (voir [étude de cas 6](#) qui aborde l'accès au programme d'opportunités d'achat gouvernementales (AGPO) au Kenya qui fait la promotion des opportunités d'achat pour les entreprises dirigées par des femmes et des jeunes).

3. Instruments de politique gouvernementale pour soutenir les jeunes entrepreneurs.euses individuels.les :

Il y a plusieurs politiques et initiatives gouvernementales qui peuvent aider les jeunes entrepreneurs.euses à lancer et développer leurs entreprises, dont les programmes pour start-up ou d'accélération des entreprises, le mentorat et la formation, ainsi que l'accès à la finance. De plus, la promotion de réseaux, de plateformes et d'événements sur la R&D, l'exportation, la numérisation, les pratiques commerciales sensibles au genre et la technologie peuvent profiter aux jeunes entrepreneurs.euses. Les gouvernements peuvent assurer ces services par l'intermédiaire d'une agence dédiée à l'entrepreneuriat des jeunes, ou en partenariat avec des entreprises ou des organisations à but non lucratif. Par exemple, le gouvernement jamaïcain s'est associé à des organisations locales pour mettre en œuvre sa stratégie en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes ([voir étude de cas 5](#)).

74 OECD (2020)

75 OECD (2020)

3. RECOMMANDATIONS: COMMENT LES LÉGISLATEURS.TRICES PEUVENT-ILS.ELLES METTRE EN ŒUVRE DES RÉFORMES CLÉS DE L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES POUR AIDER LES JEUNES ENTREPRENEURS.EUSES À SURVIVRE ET CROÎTRE ?

Pour favoriser l'entrepreneuriat des jeunes dans la région ACP, les interventions doivent prendre en considération les besoins spécifiques et les caractéristiques des jeunes entrepreneurs.euses, ainsi que les écosystèmes entrepreneuriaux et commerciaux qui les soutiennent. En se basant sur les idées et les enseignements recueillis lors de la recherche sur ce sujet, nous livrons quatre recommandations fondamentales pour soutenir la croissance et le succès des jeunes entrepreneurs.euses.



Chaque recommandation est abordée en détail, pour souligner les différentes politiques et les réformes réglementaires sur lesquelles les législateurs.trices de l'ACP peuvent agir. Elles sont identifiées par l'utilisation de ce symbole.



Chaque section des recommandations met également en évidence les « bonnes pratiques pour agir », trouvées dans des études et dans des interviews. Elles peuvent aider les législateurs.trices de l'ACP à soutenir les réformes pour les jeunes entrepreneurs.euses. Elles sont identifiées par l'utilisation de ce symbole.

Cette section comprend quatre recommandations :

- »»» 1 Intégration des objectifs de l'entrepreneuriat des jeunes et de l'égalité des genres dans les agences gouvernementales nationales et les plans de développement économique *(voir page 25)*
- »»» 2 Développement d'une politique et de directives pour les MPME et l'entrepreneuriat afin d'apporter un soutien plus robuste aux entreprises dirigées par des jeunes *(voir page 30)*
- »»» 3 Optimisation des réformes réglementaires pour mieux soutenir l'entrepreneuriat des jeunes *(voir page 35)*
- »»» 4 Amélioration de la coordination et du suivi des réformes pour soutenir l'entrepreneuriat des jeunes *(voir page 41)*

RECOMMANDATIONS ET MANIÈRE DONT LA FACILITÉ ICR PEUT VOUS AIDER

En se basant sur l'analyse fournie, ce rapport ICR formule quatre recommandations aux législateurs.trices pour surmonter les obstacles rencontrés par les jeunes entrepreneurs.euses.

Si vous êtes un.e législateur.trice ou une autre partie prenante dans un pays de l'ACP et que vous aimeriez recevoir un soutien de la part de la Facilité ICR pour mettre en œuvre ces recommandations, veuillez-vous rendre sur : <https://www.icr-facility.eu/>

Voici plusieurs exemples des manières dont la Facilité ICR peut vous aider :

- Soutien des dialogues politiques pour créer un élan propice au changement des politiques entrepreneuriales existantes pour les jeunes
- Soutien sur mesure pour des développements réglementaires et politiques spécifiques, comme l'intégration de la dimension de genre dans le cadre politique et réglementaire existant
- Soutien du renforcement des capacités des institutions nationales, des intermédiaires, des réseaux industriels et des organismes membres pour soutenir les l'entrepreneuriat des jeunes⁷
- Soutien du développement de relations intersectorielles et entre agences plus étroites
- Soutien de l'intégration des objectifs relatifs à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes dans les institutions publiques, les plans de développement et les marchés publics
- Soutien des activités de collecte d'informations, y compris les études de cartographie des initiatives d'entrepreneuriat des jeunes, les écosystèmes d'entrepreneuriat et les évaluations réglementaires sur les nouvelles propositions de réforme concernant des entreprises dirigées par des jeunes
- Soutien de la mise en place de systèmes de mesure pour la politique d'entrepreneuriat des jeunes

De plus, la Facilité ICR organise des activités pour soutenir le réseautage et l'apprentissage mutuel. Cela peut se faire dans le cadre d'échanges peer-to-peer, de sessions en petits groupes, de webinaires, etc. Veuillez consulter le [Centre de ressources](#) pour plus d'informations :

<https://www.icr-facility.eu/fr/ressources/>

»»» RECOMMANDATION 1: INTÉGRATION DES OBJECTIFS DE L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES ET DE L'ÉGALITÉ DES GENRES DANS LES AGENCES GOUVERNEMENTALES NATIONALES ET LES PLANS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



1.1: Aligner les priorités des jeunes entrepreneurs.euses sur les stratégies institutionnelles et les prévisions économiques

Le ministère responsable des jeunes prend généralement l'initiative de développer le programme national des jeunes entrepreneurs.euses.⁷⁶ Cependant, l'établissement des objectifs et des arrangements parmi les institutions responsables de l'entrepreneuriat chez les jeunes peut être complexe, comme c'est le cas avec de nombreux objectifs politiques transversaux. Par exemple, une agence désignée par le Ministère de la jeunesse pour diriger la stratégie d'entrepreneuriat chez les jeunes peut ne pas être alignée sur d'autres institutions qui détiennent des mandats pour des programmes économiques essentiels à sa mise en œuvre. Même s'il est utile que les mandats institutionnels restent distincts, cela peut également donner lieu à des stratégies cloisonnées, empêchant l'intégration d'objectifs politiques tels que les réformes de l'entrepreneuriat des jeunes dans une planification économique plus large.

Les priorités des jeunes entrepreneurs.euses doivent également s'aligner sur les stratégies nationales de genre et être conçues avec les parties prenantes nationales publiques et privées en charge de l'autonomisation des femmes et de l'égalité des genres.

La désignation d'une agence principale pour coordonner l'entrepreneuriat chez les jeunes⁷⁷ à un niveau institutionnel est primordiale pour mettre en œuvre une stratégie nationale prospère d'entrepreneuriat chez les jeunes. L'institution en charge de la direction de la stratégie doit posséder un mandat clair, être reconnue comme l'institution de direction dans le cadre institutionnel d'un pays et doit être capable de tenir pour responsables les autres pour la réalisation du programme et des objectifs définis par le gouvernement. De la même manière, l'institution et les institutions partenaires doivent avoir une gouvernance sensible au genre et doivent avoir les aptitudes requises pour intégrer le genre dans leur travail pour soutenir les jeunes entrepreneuses. Le manque d'institutions qui disposent des prérequis susmentionnés constituait un problème qui est particulièrement ressorti durant les entretiens avec les institutions aux Caraïbes et dans le Pacifique. Le manque d'avantages appropriés et d'alignement entre les différents ministères aux Caraïbes peut contribuer à un « *divorce entre l'autonomisation des jeunes et l'entrepreneuriat des jeunes* » (Interview 11).

De la même manière, « Aux Fidji, une vision entrepreneuriale se préoccupe du chômage chez les jeunes : elle fait la promotion de l'entrepreneuriat via l'auto-entreprise, en offrant des formations et des subventions. Le Ministère de la jeunesse et des sports est chargé de ce mandat ... Une autre vision se concentre sur l'investissement dans la croissance économique. Le ministère du commerce, de l'artisanat et du tourisme est chargé de ce mandat. Cependant, il existe un manque d'intégration entre les deux approches. Nous devons améliorer les mécanismes politiques permettant d'impliquer les jeunes dans une vision plus large de l'esprit d'entreprise aux Fidji. La répartition affecte les types de soutien et les opportunités économiques offertes aux jeunes et les possibilités de participer à d'autres secteurs qui pourraient s'avérer nécessaires. »

(Avikesh Kumar, jeune entrepreneur et membre du Conseil de la jeunesse de l'ambassade des États-Unis aux Fidji)

⁷⁶ UNCTAD (2015a)

⁷⁷ UNCTAD (2015a)



1.2: Bonnes pratiques pour agir

Pour les législateurs.trices de l'ACP, une étape importante dans le soutien de l'entrepreneuriat des jeunes est la mise en évidence des contributions des entrepreneurs.euses vers la transformation économique lorsque les législateurs.trices conçoivent des plans de développement économique. Les législateurs.trices doivent identifier les synergies politiques entre l'entrepreneuriat chez les jeunes et les programmes de transformation économique, ils.elles doivent déterminer quels ministères sont responsables des actions nécessaires et décider quels sont les moyens les plus efficaces pour mettre en œuvre cette vision afin de promouvoir un entrepreneuriat productif chez les jeunes. Ci-dessous, vous retrouverez plusieurs approches et exemples courants qui peuvent aider les législateurs.trices à intégrer les objectifs des jeunes entrepreneurs.euses dans les institutions et les prévisions nationales de développement, avec des exemples tirés de différentes régions.

Le développement des plans d'action interministériels peut permettre (et favoriser) aux ministères de mettre en œuvre des réformes en collaboration.⁷⁸

Par exemple, la création de comités intra-gouvernementaux dirigés par l'institution responsable de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes peut permettre d'identifier des mesures à court et moyen terme, des mesures simples et réalisables avec lesquelles le développement de l'entrepreneuriat des jeunes peut contribuer aux programmes de développement économique. Cela est particulièrement utile pour les gouvernements avec une mauvaise coordination en matière d'entrepreneuriat chez les jeunes. De la même manière, la définition des buts et des objectifs qui ciblent l'inclusion de jeunes entrepreneurs.euses dans des secteurs à forte croissance et d'importance stratégique peut élargir leur accès à des secteurs inexploités.^{79 80} De plus, le développement des stratégies de soutien pour des secteurs déjà encombrés est nécessaire pour empêcher que le rendement des entrepreneurs.euses ne diminue. La suppression de toute restriction légale à l'accès des femmes aux comptes bancaires, aux prêts formels et aux actifs peut produire des résultats positifs immédiats.

L'Afrique du Sud et l'Équateur ont mis en œuvre des programmes similaires. En Équateur, le gouvernement a interrogé toutes les institutions clés pour leur demander leur point de vue sur le développement d'une politique nationale pour favoriser l'entrepreneuriat. Le gouvernement a organisé des ateliers pour familiariser les parties prenantes avec les priorités politiques essentielles et pour aider à identifier les opportunités d'intégration de l'entrepreneuriat dans les plans de développement gouvernementaux.⁸¹ En Afrique du Sud, afin d'améliorer les conditions institutionnelles des jeunes entrepreneurs.euses et de l'emploi, le gouvernement a centralisé des fonctions clés au sein du Bureau du Président et a développé de nombreuses stratégies inter-agences pour renforcer sa coordination. Dans le cadre de cet effort, un comité inter-ministériel a été créé en tant que mécanisme pour coordonner ces activités (voir [étude de cas 2](#)).

Les gouvernements doivent s'appuyer sur les structures et institutions existantes :

En plus de nouvelles mesures politiques pour aider l'entrepreneuriat des jeunes, les changements doivent cibler les institutions et les activités existantes du secteur public qui nécessitent un renforcement des capacités. Dans certains cas, les organisations gouvernementales peuvent avoir besoin de programmes pour intégrer à leurs opérations des objectifs économiques centrés sur la jeunesse et sensibles au genre. Cela pourrait impliquer, par exemple, un soutien au personnel d'une agence de développement économique à mieux comprendre le travail qu'accomplit l'institution pour les femmes, les jeunes et les jeunes entrepreneurs.euses, ainsi que ses implications pour travailler efficacement avec eux à la mise en œuvre de la politique. Le [guide du Secrétariat du Commonwealth sur l'intégration des jeunes en planification de développement](#) offre un aperçu de plusieurs phases primordiales de ce processus, mais des conseils sur la manière de faire pour l'entrepreneuriat des

78 UNCTAD (2015a).

79 United Nations Conference on Trade and Development (2015b) Entrepreneurship for productive capacity-building. Trade and Development Board, D/B/C.II/MEM.4/8

80 International Labour Organization (2016) SME promotion agencies: is there a best set-up? A quest for good practices. Geneva: ILO, ISBN: 9789221313526; 9789221313533

81 UNCTAD (2015b)

jeunes sont nécessaires. Les organisations économiques publiques peuvent s'inspirer des critères présentés dans l'encadré 4 lorsqu'elles intègrent l'entrepreneuriat des jeunes à leurs opérations. De la même manière, pour faire progresser le soutien aux jeunes, il est essentiel de prendre des mesures pour soutenir l'intégration de la notion de genre au sein de l'organisation. Pour ce faire, les organisations peuvent mener des analyses de genre parallèles, mettre en place des unités de genre et adopter des formations de genre pour leur personnel. La Facilité ICR offre des formations aux organisations sur la conduite d'une réforme de l'environnement des affaires sensible au genre (voir [encadré 3](#)). D'autres outils pour soutenir les jeunes entrepreneuses ont été mis en évidence dans [l'encadré 1](#) : Expansion des opportunités des jeunes entrepreneuses dans les pays de l'ACP.

ENCADRÉ 3 : LA FORMATION DE LA FACILITÉ ICR SUR LES RÉFORMES DE L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES POUR L'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES (BER4WEE)

La Facilité ICR propose une formation et du soutien aux organisations en développant la sensibilisation et donne des outils pour faire progresser l'autonomisation économique des femmes grâce aux REA dans les pays de l'ACP.

Les formations BER4WEE de la Facilité ICR donnent l'occasion aux participants.es d'apprendre à appliquer une approche sensible au genre et transformatrice du genre lorsqu'ils.elles travaillent sur le développement de leurs propres réformes, en prenant en compte les différences de genre et en promouvant des réformes qui s'attaquent aux obstacles rencontrés par les femmes dans l'environnement des affaires. Les objectifs du cours sont :

- La promotion de la sensibilisation des REA sensibles au genre et la manière dont cela peut aider à faire progresser l'autonomisation économique des femmes dans les pays de l'ACP
- Le soutien des demandes et de la mise en œuvre d'un plus grand nombre d'interventions sensibles au genre ou transformatrices de genre
- Équiper les consultants et les organisations qui demandent une aide technique avec des exemples des meilleures pratiques de développement des REA pour soutenir l'autonomisation économique des femmes
- Le partage des enseignements retenus et la diffusion des bonnes pratiques
- La contribution à la croissance d'une communauté de pratiques axée sur l'autonomisation économique des femmes dans l'ACP

La Facilité ICR [soutient les Institutions de financement du développement \(IFD\) avec des formations sur le genre](#), pour aider les IFD à comprendre le bien-fondé de la finance sensible au genre, fournir une introduction de la finance sensible au genre et élaborer des stratégies de soutien pour promouvoir la finance sensible au genre au niveau institutionnel.

Pour plus d'informations sur la formation et le support pour les REA afin de soutenir l'autonomisation économique des femmes, rendez-vous sur le site web de la [Facilité ICR](#).

Une législation peut être nécessaire pour assurer une coordination efficace des réformes institutionnelles qui soutiennent l'entrepreneuriat chez les jeunes. L'organisation et l'obtention des engagements nécessaires de la part des agences pour atteindre les objectifs de l'entrepreneuriat chez les jeunes peuvent être une tâche longue et difficile, qui peut être freinée par un manque de volonté politique. Il peut être nécessaire de promulguer une législation ou de mandater une coordination au plus haut niveau du gouvernement pour tenir les promesses faites de promouvoir l'entrepreneuriat chez les jeunes. En Afrique du Sud, la coordination législative inter-agences pour l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes par le biais du Bureau du Président a contribué de manière décisive à l'avancement de l'entrepreneuriat des jeunes dans le pays (voir [l'étude de cas 2](#)).

ÉTUDE DE CAS 2 : Renforcement institutionnel et coordination de l'entrepreneuriat des jeunes (Afrique du Sud)

En Afrique du Sud, la coordination politique inter-agences de l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes a souvent été complexe. Pour faire progresser le programme, le gouvernement a mis en place un plan d'action multi-secteurs pour s'attaquer au défi chronique de l'emploi des jeunes en Afrique du Sud, par le biais de la [Presidential Youth Em-](#)

[ployment Intervention \(PYEI\)](#). La PYEI a mis en place diverses initiatives inter-agences pour coordonner les opportunités économiques des jeunes, notamment en reliant les possibilités de développement des entreprises de jeunes dans les secteurs prioritaires et en élargissant le soutien aux communautés rurales et aux townships.

Les initiatives clés comprennent :

1. Le développement d'un [Réseau National de Gestion des Parcours](#) pour gérer le soutien, la coordination et la mise en œuvre, en guidant les jeunes vers différentes opportunités de programmes, y compris le développement d'entreprises dans les secteurs de croissance prioritaires.
2. La mise en place un comité de coordination qui rassemble plusieurs départements et agences concentrés sur le développement de stratégies alignés sur les programmes de croissance économique locaux et régionaux. Pour ce faire, la PYEI a suivi le [Modèle de développement des districts](#) du gouvernement, qui vise à améliorer la cohérence et l'impact de la prestation de services intergouvernementaux.
3. Le mandat de différents services pour qu'ils s'occupent des activités importantes. Par exemple, le ministère du commerce, de l'industrie et de la concurrence est chargé de la direction des activités de la PYEI afin de faciliter le renforcement des partenariats entre les parties prenantes de l'ensemble de l'écosystème.
4. La collaboration étroite avec d'autres pour améliorer l'infrastructure et éliminer les obstacles qui entravent la création et l'expansion des MPME via [Operation Vulindlela](#).

ENCADRÉ 4 – La liste de contrôle pour l'intégration de la capacité de développement économique des jeunes dans les organisations peut inclure les points suivants :

- ✓ L'organisation présente une vision cohérente de l'intégration de la jeunesse et de l'entrepreneuriat des jeunes dans sa politique organisationnelle.
- ✓ L'organisation a des mécanismes de responsabilisation pour garantir la fidélité de la mise en œuvre aux intentions politiques.
- ✓ Le personnel a une compréhension claire des implications du travail de l'organisation pour les jeunes et pour les jeunes entrepreneurs.euses.
- ✓ Le personnel est formé pour travailler avec de jeunes entrepreneurs.euses, il est formé pour être capable de répondre aux besoins spécifiques des entrepreneurs.euses, et est capable de travailler avec des jeunes comme partenaires dans le cadre de mandats publics.
- ✓ Les conseils d'administration et les forums de décision des programmes de l'institution comprennent des jeunes (hommes et femmes, et entrepreneurs.euses le cas échéant) et la participation des parties prenantes est éthique et responsable.
- ✓ Les jeunes femmes et les jeunes hommes s'impliquent dans l'intégralité du cycle du programme, de l'analyse de la situation, en passant par la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation.
- ✓ L'organisation a co-créé des outils et des techniques pour évaluer les effets de la politique sur l'entrepreneuriat des jeunes, et la participation des jeunes à sa mise en œuvre.

Source : Adapté du Guide du Commonwealth Secretariat sur l'intégration des jeunes dans la planification du développement (2017)⁸²

»»» RECOMMANDATION 2 : DÉVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE ET DE DIRECTIVES POUR LES MPME ET L'ENTREPRENEURIAT AFIN D'APPORTER UN SOUTIEN PLUS ROBUSTE AUX ENTREPRISES DIRIGÉES PAR DES JEUNES



2.1: Formulation des politiques et des directives de MPME et d'entrepreneuriat qui répondent aux besoins des entreprises dirigées par des jeunes

Dans de nombreux pays de l'ACP, le manque de cadres adéquats pour les MPME gêne la mise en œuvre efficace des directives et politiques nationales conçues pour encourager la croissance et la concurrence des MPME parmi tous les chefs d'entreprise.^{83 84} De nombreux pays de l'ACP manquent de cadres MPME établis, puisque seulement un peu plus d'une moitié des pays africains disposent de directives MPME nationales.⁸⁵ Cela affecte non seulement les propriétaires de MPME en général mais également les jeunes entrepreneurs.euses qui représentent une grosse partie du secteur MPME dans la région. Les besoins des jeunes entrepreneurs.euses sont parfois négligés dans de nombreux cadres MPME.

Les jeunes peuvent rencontrer des défis uniques en raison de leur âge et leur genre, ce qui limite leur capacité à faire des affaires différemment des adultes plus âgés. Par exemple, les jeunes peuvent être plus vulnérables à des changements externes et peuvent être sujets à des taux d'échec et de stagnation plus élevés que les adultes plus âgés.^{86 87} Cela se produit en partie parce que les jeunes peuvent entamer leurs parcours entrepreneuriaux à partir d'une position de départ plus faible que les adultes plus âgés (ils ont moins d'expérience et de ressources), mais cela reflète également le manque de politiques structurées et de soutien qui guide le développement de leurs entreprises.

Même au sein des pays avec des politiques MPME, la jeunesse n'est pas souvent abordée de la bonne manière, avec des remarques politiques qui se limitent souvent au développement des entreprises dirigées par des jeunes ou par des femmes pour promouvoir leur participation économique et sociale.⁸⁸ Les besoins et les motivations des jeunes peuvent être négligés dans la formation des politiques, ce qui peut entraver le soutien nécessaire à leurs parcours entrepreneuriaux. Par exemple, les jeunes sont souvent plus susceptibles que les adultes plus âgés de chercher à créer des entreprises à vocation sociale mais si ces motivations ne sont pas prises en compte et si le soutien à ce type de développement d'entreprise n'est pas intégré dans les orientations politiques, les jeunes auront du mal à prospérer. De la même manière, même si l'inclusion des jeunes dans la politique MPME est primordiale, les conseils politiques peuvent omettre les détails nécessaires pour aborder les opportunités liées à la demande, comme les secteurs spécifiques, les cibles, les types de soutien aux entreprises et les partenariats institutionnels stratégiques nécessaires à leur croissance et à leur succès. Cette lacune s'explique notamment par le fait que les jeunes sont souvent exclus des processus d'élaboration des politiques et que leurs motivations, leurs besoins et leurs attitudes peuvent être négligés.

Dans de nombreux pays de l'ACP, les stratégies d'entreprise des jeunes s'alignent sur des politiques MPME plus larges.^{89 90 91} Par exemple, en Afrique subsaharienne, les politiques et les directives sur le MPME et l'entrepreneuriat des jeunes mettent l'accent sur le développement des micro-entreprises

83 Caribank (2016); Anzisha Prize (2020)

84 UNCDF (2022). Entrepreneurship Ecosystem in the Pacific: Network Analysis and Mapping of Institutions Supporting Entrepreneurship. (Disponible sur : <https://www.uncdf.org/article/7300/entrepreneurship-ecosystem-in-the-pacific>)

85 Anzisha Prize (2020)

86 Pompa, C. (2015). Five ways to strengthen youth entrepreneurship. Article de l'Overseas Development Institute Insights : <https://odi.org/en/insights/five-ways-to-strengthen-youth-entrepreneurship/>.

87 GEM (2015a; 2015b; 2018)

88 Anzisha Prize (2020)

89 Mamman et al (2019) SME policy formulation and implementation in Africa: Unpacking assumptions as opportunity for research direction. Journal of Business Research, Vol. 97 304-315

90 Varela Villegas (2017)

91 Flynn et al (2017); Anzisha (2020); UNCDF (2022)

locales, les services de conseils et les petits prêts pour lancer une entreprise.⁹² Cette stratégie a tendance à négliger les entreprises établies, ce qui laisse les entrepreneurs.euses qui ont dépassé la phase start-up en difficulté pour obtenir le soutien dont ils ont besoin pour se développer ou développer leurs entreprises. Alors que les jeunes entrepreneurs.euses progressent dans le développement de leur entreprise, de la création à la croissance, en passant par l'exportation, leurs besoins évoluent et varient, et ils.elles ont besoin d'un soutien différencié tout au long de ce parcours.

Les politiques ne doivent pas seulement viser à augmenter le nombre de start-ups mais également améliorer la qualité des entreprises qu'elles produisent. Les législateurs.trices, en particulier ceux. celles qui se trouvent dans des pays où les jeunes représentent une grande partie des secteurs MPME, peuvent tirer profit du temps qu'ils.elles passent avec différents groupes de jeunes entrepreneurs.euses, de l'écoute de leurs besoins, et de l'élaboration des directives sur mesure qui peuvent les aider à prospérer dans des cadres plus larges de développement des MPME. Concevoir des politiques du point de vue des plus marginalisés.ées peut être une stratégie importante pour les politiques de l'ACP. Ce faisant, les avantages d'un environnement politique qui fonctionne mieux peut s'étendre au-delà du groupe ciblé et peut également profiter à d'autres entrepreneurs.euses qui œuvrent au sein du même système. Le gouvernement mauricien l'a fait ; un exemple est mis en évidence dans [l'étude de cas 3](#).

Étude de cas 3 : Intégration de l'entrepreneuriat chez les jeunes dans la politique nationale des MPME (Maurice)

Le gouvernement mauricien a inclus les expériences des jeunes entrepreneurs.euses dans son plan directeur décennal pour le secteur des MPME. En utilisant une approche basée sur les données, le gouvernement a interrogé 147 jeunes entrepreneurs.euses âgés.ées de 18 à 30 ans pour évaluer la volonté et la propension des jeunes diplômés.ées à poursuivre une carrière dans l'entrepreneuriat. Le plan décennal du gouvernement décrit les parties principales de l'écosystème dans lequel les entrepreneurs.euses et les MPME travaillent et identifie les défis sectoriels et thématiques qui affectent le développement du

secteur des MPME, comme l'écologisation des MPME et l'autonomisation économique des femmes et des jeunes. L'enquête sur les jeunes a révélé des obstacles majeurs dans le lancement et la gestion d'une entreprise, comme l'inadéquation des compétences entre l'école et la vocation d'entrepreneur.euse. Par conséquent, les jeunes femmes et les jeunes hommes sont des acteurs primordiaux dans le développement stratégique national des MPME, et leurs aspirations, besoins, contraintes et les opportunités ont été intégrés au plan national.

Source : Gouvernement mauricien et rapporté par le Secrétariat du Commonwealth⁹³ et Anzisha Prize.⁹⁴

Focus sur l'intervention ICR : Soutien de la coordination de la mise en œuvre de la politique nationale des MPME au Nigeria

La Facilité ICR a soutenu l'Agence de développement des petites et moyennes entreprises au Nigeria (SMEDAN) et les partenaires dans le développement d'un mécanisme de coordination à long terme et d'un suivi amélioré, ainsi que d'un système d'évaluation pour la mise en œuvre de la politique nationale des MPME au Nigeria.

En mars 2021, le Conseil exécutif fédéral du Nigeria a approuvé la politique nationale révisée sur les MPME, donnant à la SMEDAN le mandat pour coordonner sa mise en œuvre. La SMEDAN et la Chambre de commerce et d'in-

dustrie d'Abuja (ACCI) ont demandé l'assistance technique de la Facilité ICR afin d'obtenir les ressources et les outils nécessaires pour soutenir les efforts de coordination en vue d'une mise en œuvre réussie de la politique. La Facilité ICR a répondu en développant les outils et le soutien pour un mécanisme de coordination à long terme et d'un système de suivi et d'évaluation pour la mise en œuvre de la politique. De plus, la Facilité ICR a donné 16 séances de dialogues publics-privés (DPP) aux niveaux nationaux et étatiques pour présenter le mécanisme de coordination.

92 Mamman et al (2019)

93 Commonwealth Secretariat (2018) Policy Toolkit: Youth Entrepreneurship for the Green and Blue Economies. The Commonwealth Secretariat: London.

94 Anzisha Prize (2020)

L'intervention de la Facilité ICR a permis à la SMEDAN de coordonner les efforts de plusieurs institutions et de lancer la mise en œuvre de la politique nationale des MPME. Dans le cadre de ce processus, des partenaires d'organisations axées sur la jeunesse, notamment le Conseil national de la jeunesse, le Service national de la jeunesse, le Réseau des femmes et des jeunes dans l'agriculture, ont été invités à dialoguer et à informer le processus en communiquant les principaux besoins et préoccupations des jeunes entrepre-

neurs.euses, qui constituent la majorité des propriétaires de MPME au Nigeria. Si les REA ne sont pas spécifiques aux jeunes, une aide technique comme celle-ci témoigne de l'importance d'une mise en œuvre politique qui prend en compte les besoins des jeunes. Cela aide à créer des conditions favorables pour les jeunes entrepreneurs.euses, comme pour les autres, ainsi que pour le fonctionnement plus global des écosystèmes des MPME.

Plus d'informations : [Page de l'intervention](#)



2.2: Soutien sectoriel à différents.es jeunes entrepreneurs.euses

En ciblant les jeunes comme groupe clé, une politique d'entrepreneuriat et de MPME standardisée pourrait ne pas être appropriée à toutes les catégories de jeunes entrepreneurs.euses. Il est essentiel de prendre en compte des approches différentes pour soutenir les jeunes, même au sein d'un soutien ciblé pour les entreprises dirigées par des jeunes. Par exemple, cela peut être particulièrement difficile pour les jeunes entrepreneurs.euses indigènes des régions ACP et cela a été soulevé comme un défi important dans le Pacifique.

Dans la région du Pacifique, les politiques qui visent à soutenir les jeunes entrepreneurs.euses n'en sont encore qu'à leurs balbutiements. Simultanément, la politique et le soutien de l'entrepreneuriat dans la région ont été sujet à la critique car ils n'ont pas réussi à répondre aux besoins des entrepreneurs.euses indigènes. Les réglementations et services entrepreneuriaux actuels ont tendance à être défavorables aux modèles d'affaires indigènes, et les pratiques commerciales des entrepreneurs.euses indigènes peuvent aller à l'encontre de la politique d'entrepreneuriat mise en œuvre par les gouvernements, qui est souvent basée sur des modèles « occidentaux » d'entrepreneuriat.^{95 96} Ainsi, il y a un besoin pressant d'améliorer la politique pour tenir compte de ces écarts. Plus spécifiquement, les jeunes de la région font preuve d'un plus grand intérêt pour l'entrepreneuriat que les adultes et sont également plus susceptibles d'envisager une carrière dans cette voie.⁹⁷ Par conséquent, si la mise en place de cadres politiques pour les jeunes entrepreneurs.euses indigènes et les autres jeunes entrepreneurs.euses est essentielle, un soutien segmenté sera également important pour les jeunes indigènes afin de les aider à poursuivre l'entrepreneuriat de manière significative dans un cadre de soutien adapté à leurs besoins, à leurs aspirations et à leur culture.

Dans un entretien réalisé pour la Facilité ICR, un contributeur expert explique que dans le cas des Fidji :

« Les communautés indo-Fidjiennes et fidjiennes indigènes sont culturellement très différentes, en particulier dans leur manière de faire des affaires. Ces différences ne sont pas bien prises en compte dans les services ou politiques existantes pour soutenir les jeunes entrepreneurs.euses indigènes. Ces différences doivent être mieux assimilées et programmées dans les directives et politiques d'entrepreneuriat et des MPME si on veut qu'elles prospèrent. »

(Dr. Aiden Craney, Chercheur)

95 Scheyvens, R., Banks, G., Meo-Sewabu, L. And Decena, T. (2018). Indigenous entrepreneurship on customary land in the Pacific: Measuring sustainability. *Journal of Management & Organization*, Vol. 23., Issue 6.

96 UNCDF (2022)

97 GEM (2013; 2018)



2.3: Bonnes pratiques pour agir

Pour améliorer l'environnement des affaires pour l'entrepreneuriat des jeunes de la région ACP, les gouvernements doivent identifier les écarts politiques qui entravent leur croissance. Les réformes apportées aux lois et des directives existantes sur les MPME et l'entrepreneuriat seront essentielles. Ces réformes doivent répondre en priorité aux besoins et aux défis uniques des jeunes entrepreneurs. Ces réformes doivent répondre en priorité aux besoins et aux défis uniques des jeunes entrepreneurs. Ces réformes doivent répondre en priorité aux besoins et aux défis uniques des jeunes entrepreneurs. Ces réformes doivent répondre en priorité aux besoins et aux défis uniques des jeunes entrepreneurs.

Articuler des mécanismes formels et informels permettant aux jeunes entrepreneurs.euses de faire entendre leur voix.

Afin de créer des politiques qui prennent en compte les points de vue et les besoins des jeunes, les dialogues publics-privés (DPP) doivent être plus inclusifs. Les législateurs.trices doivent créer des mécanismes formel et informels qui permettent aux jeunes entrepreneurs.euses de faire entendre leurs voix et leurs points de vue.⁹ Ils.elles doivent évaluer en profondeur la manière dont les politiques actuelles et nouvelles impactent les jeunes propriétaires d'entreprise et développer des politiques et des instruments réactifs en conséquence. La stratégie des MPME du gouvernement mauricien, comme démontré dans l'étude de cas 3, est un excellent exemple de la prise en compte et de l'incorporation des demandes des jeunes entrepreneurs.euses. Les législateurs.trices doivent créer des opportunités similaires lorsqu'ils.elles développent des Politiques nationale pour la jeunesse afin d'aligner les besoins des jeunes entrepreneurs.euses sur les cadres politiques nationaux existants des MPME. Il s'agit d'une opportunité importante pour les pays qui modifient leur Politique nationale de la jeunesse pour s'assurer que les besoins de la prochaine génération d'entrepreneurs.euses sont comblés.

Afin de développer des politiques MPME qui profitent aux jeunes entrepreneurs.euses, les législateurs.trices doivent avoir une compréhension complète de tous les aspects liés à leur choix d'informalité.

L'informalité est une pratique courante dans les entreprises dirigées par des jeunes, notamment celles dirigées par des femmes, et elle peut avoir des impacts positifs comme négatifs sur les activités des jeunes entrepreneurs.euses. Si la formalisation est souvent nécessaire pour évoluer et faire grandir une entreprise, la décision de se formaliser peut être complexe. Dans certains cas, les politiques de formalisation peuvent avoir un impact négatif sur les performances des entreprises des jeunes entrepreneurs.euses, comme des taxes élevées, ce qui peut les dissuader d'enregistrer leur entreprise. À l'inverse, les jeunes entrepreneurs.euses peuvent choisir d'opérer informellement car cela offre une plus grande flexibilité et convient mieux à leurs besoins, en particulier pour les jeunes femmes avec des responsabilités familiales. Par conséquent, les législateurs.trices doivent parfaitement comprendre les compromis sociaux et économiques associés aux décisions de se formaliser des jeunes entrepreneurs.euses, afin de déterminer la meilleure combinaison de réformes politiques dont ils tireront profit à travers le processus de formalisation. Les législateurs.trices doivent également promouvoir et faciliter la participation des femmes à l'élaboration de politiques pour aider à concevoir des REA qui répondent à leurs besoins. Cela peut se faire en invitant des entreprises dirigées par des femmes aux DPP, et en promouvant des réformes qui réduisent les risques clés comme le préjudice et la discrimination. Les autres réformes qui peuvent soutenir les entrepreneuses dans la politique des MPME doivent également prendre en compte celles qui ciblent la prévention du harcèlement sexuel et la violence basée sur le genre, et qui favorisent le développement de systèmes de garde d'enfants. Voir le Rapport ICR [Promouvoir les Organisations des femmes dans les dialogues publics-privés dans les pays de l'ACP](#) pour plus d'exemples sur la manière d'améliorer l'engagement des femmes avec l'élaboration de politiques.

Les législateurs.trices doivent expérimenter avec des stratégies novatrices pour les MPME et des outils qui se concentrent sur la segmentation d'un soutien sur mesure pour répondre aux besoins des différents types d'entreprises.

La prédiction des entreprises qui connaîtront une croissance est difficile puisque les entreprises avec une croissance potentielle peuvent venir de différents secteurs et utiliser différents modèles d'affaires. L'OIT recommande aux législateurs.trices de passer d'une politique et d'outils standardisés pour soutenir les MPME à une politique et des outils plus complexes ciblant des groupes d'entreprises uniques.⁹⁸ Il y a des exemples d'outils et d'approches émergentes qui peuvent aider les législateurs.trices de l'ACP à répondre aux besoins des start-ups et des entreprises plus établies et à soutenir les besoins des jeunes entrepreneurs.euses.⁹⁹ Chaque segment peut avoir des demandes et des limites uniques dont on peut s'occuper via une coordination et planification efficaces.

Voici certaines des approches émergentes que les législateurs.trices peuvent utiliser pour soutenir les jeunes entrepreneurs.euses :

Lois sur les start-ups :

Il s'agit d'instruments juridiques émergents et complets qui favorisent la création et le développement des start-ups, en tenant compte de leurs besoins particuliers. Dans le cadre de la [série de la Facilité ICR sur les approches novatrices pour soutenir les entrepreneurs.euses](#), la Facilité ICR a récemment publié un [ICR rapport sur les Lois sur les start-ups](#) qui souligne la manière dont les pays de l'ACP peuvent en tirer profit et qui donne des recommandations aux législateurs.trices sur leur conception et leur mise en œuvre.

Stratégies de soutien des MPME qui regroupent les jeunes entreprises :

Les directives et les politiques sur les MPME pour les jeunes entrepreneurs.euses ont tendance à se concentrer sur le niveau entrepreneurial individuel. Cependant, une étude de la Banque mondiale souligne que les initiatives de développement des MPME qui regroupent les entreprises peuvent avoir des effets bénéfiques plus larges sur le marché, tels que l'amélioration des relations commerciales et des retombées en termes de productivité. Ces initiatives sont associées à la formalisation et peuvent engendrer des profits et des revenus accrus.¹⁰⁰ La [Collaborative for Frontier Finance](#) présente une manière d'envisager le soutien à la croissance des entreprises : il faut développer des stratégies de développement des affaires ciblées basées sur les caractéristiques clés de l'entreprise. La Collaborative propose de regrouper les entreprises en quatre sous-groupes, selon le type d'entreprise : entreprises de subsistance, entreprises dynamiques, entreprises de niche et entreprises à forte croissance.¹⁰¹ De la même manière, le rapport [SCALE report de l'Argidius Foundation](#) détaille différentes manières dont les législateurs.trices peuvent collaborer avec les entreprises et les prestataires de services d'aide aux entrepreneurs.euses pour développer des solutions pour faire avancer la question (voir [encadré 5](#)).¹⁰²

ENCADRÉ 5 – Soutien aux jeunes entrepreneurs.euses en réalisant le potentiel du soutien aux entreprises et à l'entrepreneuriat

En 2013, l'Argidius Foundation a mené des recherches pour déterminer les interventions les plus efficaces en matière de services de développement des entreprises (en anglais : BDS) pour les petites entreprises et les entreprises en croissance (en anglais : SGB) afin de faciliter la croissance et la création d'emplois. Leurs travaux ont permis de dégager cinq considérations fondamentales qui distinguent les programmes BDS les plus performants (ceux qui assurent de manière rentable la croissance SGB).

98 ILO (2016)

99 OECD (2020)

100 World Bank (2020) Re-thinking the Approach to Informal Businesses: Typologies, Evidence and Future Exploration. Finance, Competitiveness and Innovation in Focus. World Bank, Washington, DC.

101 Collaborative for Frontier Finance (2018). The Missing Middle: Segmenting Enterprises to Better Understand Their Financial Needs. Report produced in partnership with Omidyar Network / Dutch Good Growth Fund.

102 Argidius Foundation (2021) How to fulfil the potential of Business Development Services using SCALE. The Argidius Foundation, Switzerland.

Disponible sur : <https://www.argidius.com/en/learning/learning-placeholder-i2258-how-to-fulfill-the-potential-of-business-development-services-using-scale>

Ces cinq considérations ont été codifiées sous le nom de SCALE et sont utilisées comme guide pour améliorer l'alignement et l'apport de services de soutien aux entrepreneurs.euses qui peuvent être les plus efficaces. SCALE est constitué de cinq considérations : (i) Choisir la bonne entreprise (**Select**), (ii) Faire payer l'entreprise pour améliorer ses performances (**Charging**), (iii) Aborder les défis à travers la résolution des problèmes (**Addressing challenges**), (iv) Apprendre en évaluant les performances des entreprises (**Learning**), et (v) Montrer l'exemple en améliorant son organisation pour mieux servir les entreprises (**Leading by Example**).

Si SCALE n'est pas réservé aux jeunes, les considérations clés offertes par SCALE peuvent soutenir les REA destinées aux jeunes entrepreneurs.euses. Par exemple, SCALE peut soutenir la conception, le ciblage et la gestion des performances des programmes publics et privés de soutien aux entreprises qui cherchent à créer des environnements plus favorables aux jeunes entrepreneurs.euses. Des outils comme SCALE peut aider les gouvernements et les donateurs à investir dans des réformes qui ciblent des programmes de soutien aux jeunes entrepreneurs.euses plus efficaces et qui soutiennent des écosystèmes qui font la promotion du développement durable et de la création d'emplois.

Voir le [rapport SCALE complet la boîte à outils d'Argidius Foundation](#).

»»» RECOMMANDATION 3: OPTIMISATION DES RÉFORMES RÉGLEMENTAIRES POUR MIEUX SOUTENIR L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES



3.1: Optimisation des procédures de soutien aux start-ups pour les jeunes entrepreneurs.euses

Les environnements commerciaux peu réglementés peuvent être préjudiciables à la création de nouvelles entreprises, et les jeunes, en particulier, peuvent avoir plus de mal que les adultes plus âgés à lancer des start-ups avec succès dans ces contextes.^{103 104} Les adultes plus âgés ont 1,7 fois plus de chance de réussir à diriger une entreprise après 3,5 ans que les jeunes.¹⁰⁵ Cela s'explique par un ensemble de raisons, notamment le fait que les jeunes ont une expérience et un capital limités pour soutenir la gestion d'une entreprise, ce qui peut s'avérer coûteux dans des environnements des affaires qui ne fonctionnent pas bien.¹⁰⁶ La lourdeur des procédures administratives gouvernementales, la concurrence déloyale, l'encombrement des marchés et le manque d'accès à de nouveaux marchés sont tous considérés comme des obstacles majeurs au renforcement de la viabilité à long terme des entreprises dirigées par des jeunes.¹⁰⁷

Ces défis font qu'il est de plus en plus probable que les jeunes abandonnent leur projet avant de l'avoir mis sur le marché. Les réformes qui peuvent aider à amoindrir les pressions et les risques auxquels les jeunes sont confrontés lorsqu'ils lancent leur entreprise peuvent les aider à grandir et à consolider leurs activités, augmentant ainsi la probabilité qu'ils deviennent des entrepreneurs.euses établis.¹⁰⁸

L'enregistrement d'une entreprise peut donner accès aux entrepreneurs.euses aux services de soutien des entreprises et aux finances qui peuvent les aider à grandir. Cependant, dans la région ACP, il est courant que les processus d'enregistrement des entreprises prennent du temps et soient coûteux. Les jeunes manquent souvent de ressources financières et des connaissances requises pour remplir les nombreuses formalités administratives. Lorsque leurs entreprises peinent à survivre, les jeunes

103 GEM (2016; 2018).

104 Shehu, E. and Nilsson, B. (2014). Informal employment among youth: Evidence from 20 school-to-work transition surveys. International Labour Office: Geneva

105 GEM (2013; 2015a)

106 GEM (2015a 2015b)

107 GEM (2015a 2015b)

108 Decent jobs for youth (2017); OECD (2017)

peuvent donner la priorité à un revenu immédiat, quelle que soit leur taille, plutôt qu'aux avantages potentiels à long terme de l'enregistrement de leur entreprise.¹⁰⁹ Cela peut avoir une importance particulière pour les jeunes entrepreneuses qui sont plus susceptibles de fonctionner informellement et elles sont également plus susceptibles que les hommes de prendre des décisions par nécessité au sujet de leur entreprise. Référez-vous à [l'encadré 6](#) pour voir comment les législateurs.trices peuvent optimiser des réformes réglementaires pour les entreprises informelles dirigées par des femmes.

ENCADRÉ 6 – Optimisation des réformes réglementaires pour soutenir les jeunes entrepreneuses

Les expériences des hommes et des femmes dans l'environnement des affaires peut grandement différer en raison des processus juridiques et sociaux en place. La décision des femmes de formaliser ou non leur entreprise et les compromis ou opportunités qu'elles pensent que cela pourrait leur apporter sont façonnés par ces expériences. Pour les entreprises dirigées par des femmes, en particulier pour celles qui se trouvent en bas de la pyramide, les coûts de formalisation peuvent éclipser les avantages. Par exemple, les femmes font face à des obstacles juridiques et à une discrimination de genre lorsqu'elles enregistrent leurs entreprises et ont affaire à des fonctionnaires.¹¹⁰ Les femmes peuvent faire face à diverses pressions venant de leur famille, l'idée que l'entrepreneuriat n'est pas un choix de carrière respectable par exemple, et à d'autres obligations comme les responsabilités domestiques. Les législateurs.trices doivent s'assurer que l'environnement des affaires est sensible au genre et que les expériences des femmes sont prises en compte lorsqu'ils.elles élaborent des politiques qui les affectent.

Pour promouvoir l'entrepreneuriat à la fois chez les femmes et les hommes, les législateurs.trices doivent prendre en compte les points suivants :

- Les politiques qui mandatent la formalité peuvent affecter les femmes de manière disproportionnée puisqu'elles sont souvent trop représentées dans l'économie informelle.¹¹¹
- Les femmes doivent être incluses et encouragées à participer activement aux réformes de l'environnement des affaires sensibles au genre.¹¹²
- En l'absence d'incitations permettant de supprimer les charges immédiates auxquelles les femmes sont confrontées dans l'exercice de leur activité, telles que les services publics de garde d'enfants ou d'assurance, la formalisation peut s'avérer coûteuse.¹¹³

109 GEM (2015a 2015b)

110 Quak, E and Barenboim, I. (2022) Female entrepreneurship and informality in low- and middle-income countries: what have we learned so far? MUVA Paper Series. Brighton: Institute of Development Studies, DOI: 10.19088/MUVA.2022.001

111 Quak and Barenboim (2022)

112 Hetherington, D. (2016) Gender and Business Environment Reform: What Is 'Best Practice'?, Business Environment Reform Facility; Quak and Barenboim (2022)

113 Quak and Barenboim (2022)

Une stratégie particulièrement intéressante pour les jeunes est l'adoption de registres numériques des entreprises. La numérisation des processus d'enregistrement des entreprises peut être primordial pour encourager les entrepreneurs.euses à se formaliser, en particulier pour les jeunes. Les services numériques sont plus susceptibles d'être utilisés par de jeunes entrepreneurs.euses.¹¹⁴ L'accès aux services gouvernementaux numériquement peut être plus simple et plus rapide et peut aider à installer une confiance dans l'environnement réglementaire. De récentes études montrent qu'établir des registres numériques des entreprises peut être avantageux pour tous.tes les entrepreneurs.euses¹¹⁵ mais cela peut avoir un impact positif disproportionné sur les jeunes entrepreneurs.euses. Pour voir comment établir des registres numériques des entreprises peut avantager les jeunes entrepreneurs.euses de manière disproportionnée, référez-vous à [l'encadré 4](#).

Étude de cas 4 : Programmes numériques gouvernementaux de la CNUCED soutenant les jeunes entrepreneurs.euses

Les programmes numériques gouvernementaux de la CNUCED aident les gouvernements à mettre en ligne des procédures complexes. Le soutien de la CNUCED porte notamment sur la mise en place de fenêtres uniques numériques, de portails d'informations commerciales et numériques et de documentation numérique. Les outils numériques de la CNUCED sont particulièrement utiles aux personnes qui rencontrent des difficultés avec les procédures gouvernementales, comme l'enregistrement en personne d'une entreprise. Cela comprend les jeunes et les femmes. Les registres numériques des entreprises de la CNUCED sont un exemple où les réformes gouvernementales fondées sur le numérique peuvent avoir un impact positif démontrable pour les jeunes entrepreneurs.euses.

Par exemple, la CNUCED a aidé le gouvernement béninois à créer [Mon Entreprise](#), une plateforme en ligne qui offre des services d'enregistrement des entreprises et de recherche des entreprises. Cette fenêtre numérique dispose d'un accès amélioré à l'enregistrement pour de nombreux jeunes entrepreneurs.euses qui ont pu être dissuadés par des procédures lourdes et coûteuses ou par l'éloignement géographique des centres urbains. Grâce à cette approche, le gouvernement a constaté une augmentation de 181% des enregistrements des entreprises chez les jeunes, au cours des deux premières années.¹¹⁶ Au Mali, une initiative similaire à la CNUCED a généré une hausse correspondante de 263% des enregistrements des entreprises chez les jeunes entrepreneurs.euses.¹¹⁷

La pandémie a accéléré la transformation numérique des registres des entreprises mais de nombreux pays de l'ACP, en particulier ceux de l'Afrique subsaharienne et des Caraïbes, sont encore à la traîne. Selon les données Doing Business de la Banque mondiale, seulement 31% des économies d'Amérique latine et des Caraïbes et 29% des économies d'Afrique subsaharienne disposaient d'un système électronique englobant l'ensemble de la procédure d'enregistrement des entreprises.¹¹⁸ La région des îles du Pacifique a progressé dans la mise en place d'un système d'enregistrement numérique des entreprises. Les îles Cook, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Samoa, les îles Salomon, les Tonga et le Vanuatu disposent au moins d'un service d'enregistrement numérique, tandis que ceux de Kiribati et Palaos sont en cours d'élaboration.¹¹⁹ De plus, pour que les registres des entreprises soient adaptés aux besoins des jeunes entrepreneurs.euses, certains gouvernements ont prolongé les délais de grâce pour les procédures d'enregistrement numérique des entreprises afin de leur permettre de se conformer aux différents processus administratifs impliqués.¹²⁰

114 Tang, Y. K. and Konde, V. (2020) Differences in ICT use by entrepreneurial microfirms: evidence from Zambia. *Information Technology for Development*, 26(2), pp. 268-291

115 Klapper et al (2019)

116 UNCTAD (2021) UNCTAD Digital Government Platform Women and Youth: <https://digitalgovernment.world/gender-and-youth/>

117 UNCTAD (2021)

118 World Bank (2021)

119 Asian Development Bank (2022) Pacific Private Sector Development Initiative Annual Report. ADB, July 2022: ISBN 978-92-9269-618-4

120 UNCTAD (2015a)



3.2: Rationalisation du soutien à l'entrepreneuriat des jeunes

La fragmentation et le manque d'intégration des services publics destinés aux entrepreneurs.euses peuvent entraîner des retards considérables et souvent coûteux dans la conduite des affaires. Par exemple, les entretiens menés par La Facilité ICR ont révélé que l'inefficacité des services gouvernementaux en Papouasie-Nouvelle-Guinée empêche souvent les gens, en particulier les jeunes, de créer une entreprise. Il a été expliqué que si de nombreux jeunes considèrent l'entrepreneuriat comme un choix de carrière prometteur, ils peuvent avoir des difficultés à obtenir des cartes d'identité officielles, dont ils ont besoin pour créer une entreprise, en particulier dans les zones reculées. Cela les retient dans les autres processus d'enregistrement d'une entreprise et peut compromettre d'autres initiatives prises récemment par les agences gouvernementales pour réduire le temps nécessaire à l'enregistrement d'une entreprise (Entretien 9).

De la même manière, les entrepreneurs.euses des pays de l'ACP doivent souvent passer en revue ou s'impliquer avec les agences gouvernementales pour trouver les services dont ils.elles ont besoin. Cela peut être particulièrement difficile pour les jeunes entrepreneurs.euses. Les jeunes, en particulier les jeunes femmes, peuvent manquer de confiance et des ressources nécessaires pour avoir accès aux services gouvernementaux conventionnels, et ont fréquemment besoin de localiser ou d'obtenir le soutien dont ils.elles ont besoin pour se développer. Par exemple, un jeune entrepreneur interrogé pour la Facilité ICR aux Fidji a expliqué qu'avoir affaire aux services publics peut prendre du temps et être intimidant pour certaines personnes. Les autres jeunes entrepreneurs.euses manquent souvent des aptitudes et de la confiance pour interagir avec les processus gouvernementaux et les fonctionnaires. Si certaines des aides aux entrepreneurs.euses sont accessibles au niveau start-up, les efforts pour accéder au soutien disponible au-delà de ces stades peuvent être limités (Aviskesh Kumar, jeune entrepreneur et défenseur des jeunes aux Fidji).

Les gouvernements peuvent adopter différentes initiatives pour aider à rationaliser les services de soutien de l'entrepreneuriat des jeunes. Par exemple, les gouvernements peuvent mettre en place des systèmes numériques pour aider à mettre les entrepreneurs.euses en relation avec différents services gouvernementaux. Grâce à des partenariats tels que le programme de gouvernement numérique de la CNUCED, les partenaires travaillent avec les gouvernements des pays de l'ACP pour les aider à rationaliser des procédures complexes afin que les personnes, en particulier les jeunes et les femmes marginalisés, puissent accéder plus facilement et plus rapidement aux services gouvernementaux à partir de leurs appareils. Pourtant, 72% des économies d'Afrique subsaharienne et 67% des économies d'Amérique latine et des Caraïbes ne disposent toujours pas de tels services.¹²¹

De la même manière, d'autres gouvernements ont mis en place des initiatives de guichet unique afin de rationaliser les services d'aide gouvernementale. Si les initiatives de guichet unique sont utilisées pour soutenir différents groupes, elles sont considérées comme une réforme particulièrement efficace pour renforcer le soutien aux jeunes entrepreneurs.euses.¹²² Voir [Ci-dessous](#) pour une étude de cas sur le développement des initiatives de guichet unique.

121 World Bank (2021)

122 UNCTAD (2015a)

Étude de cas 5 : Initiatives à guichet unique pour les jeunes entrepreneurs.euses (Jamaïque)

Les guichets uniques pour les jeunes entrepreneurs.euses disposent d'espaces dédiés où les jeunes peuvent obtenir un soutien à différentes étapes de leur parcours professionnel. De plus, les services de guichet unique peuvent aider les gouvernements à regrouper le soutien existant aux entreprises des jeunes et à identifier et combler les lacunes critiques en matière de soutien.¹²³ Le ministère jamaïcain de la jeunesse a élaboré une stratégie pour l'entrepreneuriat des jeunes dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique nationale de la jeunesse et de la coordination de l'écosystème de l'entrepreneuriat des jeunes du pays. Cette stratégie a une priorité « Aider à la création d'un environnement des affaires durable et sensible aux besoins des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) et celles dirigées par de jeunes. » (p.9). L'un des objectifs de cette vision était de créer un guichet unique pour soutenir les jeunes entrepreneurs.euses, en leur offrant des informations fiables sur le marché, un mentorat et des services plus larges de développement des entreprises. La stratégie a souligné que le *Jamaican Youth Business Trust (JYBT)* allait mener cette initiative, avec des fonctions de soutien essentielles assurées par d'autres organisations des sec-

teurs privé et public, notamment l'Association des jeunes entrepreneurs (YEA) et le Centre de développement des entreprises de la Jamaïque (JBDC).

Aujourd'hui, JYBT propose des services d'aide à la création et à la gestion d'entreprises pour les jeunes, notamment des formations en développement personnel et de l'entrepreneuriat, du mentorat, des conseils sur la création d'une entreprise en Jamaïque et la fourniture de services de développement d'entreprises plus larges. Le JYBT est devenu un centre de premier plan pour l'entrepreneuriat des jeunes en Jamaïque et continue de faire avancer sa mission en facilitant les partenariats, en soutenant le gouvernement et en organisant des échanges internationaux et des activités de sensibilisation. Par exemple, le JYBT est un membre actif du *réseau Youth Business International (YBI)* (le plus vaste réseau mondial d'organisations de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes) et co-organise des événements tels que la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat avec d'autres organisations dans les Caraïbes.

Source : Stratégie de l'entrepreneuriat chez les jeunes en Jamaïque



3.3: Promotion des réformes qui aident les entreprises dirigées par des jeunes à se développer et à prendre de l'ampleur

Bien que les processus réglementaires dans la région ACP se soient améliorés au fil du temps, en particulier en ce qui concerne le soutien aux start-ups,¹²⁴ les jeunes entrepreneurs.euses continuent de se heurter à des obstacles importants en matière de croissance et d'évolution. Les réglementations peuvent être injustes et favoriser les entreprises établies au détriment des nouvelles venues. Par conséquent, les jeunes entrepreneurs.euses peuvent avoir besoin d'aide pour concurrencer les entreprises dirigées par des adultes et participer aux chaînes de valeur régionales et mondiales. En faisant progresser les réformes réglementaires qui soutiennent les petites entreprises dirigées par des jeunes en particulier, les décideurs.euses politiques peuvent avoir un impact significatif sur l'entrepreneuriat des jeunes dans toute la région et contribuer à uniformiser les règles du jeu. Un exemple de réforme visant à soutenir les petites entreprises dirigées par des jeunes est celui des politiques d'approvisionnement préférentielles, telles que l'initiative d'approvisionnement préférentiel du Kenya, le programme d'accès aux marchés publics (AGPO) (voir *l'étude de cas 6*).

123 UNCTAD (2015a)

124 World Bank (2019; 2020)

ÉTUDE DE CAS 6 : Programme kenyan d'accès aux marchés publics (AGPO)

Le programme d'accès aux marchés publics (AGPO) est un exemple de REA d'action positive liée à la demande au Kenya, qui reconnaît la disparité entre les entreprises dirigées par des jeunes et celles dirigées par des adultes. L'AGPO vise à accroître les possibilités de participation des jeunes, des femmes et des personnes en situation de han-

dicap à la fourniture de services publics. L'AGPO accorde légalement aux jeunes, aux femmes et aux personnes en situation de handicap un accès préférentiel aux marchés publics en accordant à ces groupes 30% de l'ensemble des possibilités de marchés publics.¹²⁵



3.4: Bonnes pratiques pour agir

Il n'existe pas d'approche unique pour maximiser les réformes réglementaires afin d'aider les entreprises dirigées par des jeunes, et les preuves sur les réformes qui servent le mieux les jeunes entrepreneurs.euses diffèrent selon les circonstances. Par conséquent, les gouvernements devraient procéder à une évaluation d'impact approfondie afin d'éclairer les stratégies nationales en matière d'entrepreneuriat des jeunes et de MPME, en identifiant les réformes les plus critiques et en déterminant la meilleure façon de soutenir les jeunes. Dans cette optique, les législateurs.trices peuvent s'appuyer sur certaines pratiques pour soutenir la planification des réformes réglementaires en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes:

Utilisation d'une combinaison de réformes fondées sur des incitations - à la fois des incitations pull and push. Cela fonctionne très bien pour des start-ups dirigées par des jeunes.

Pour mieux soutenir les jeunes entreprises, les législateurs.trices devraient se concentrer sur des stratégies sensibles au genre qui réduisent les coûts et maximisent les avantages de la formalisation. La conformité et l'enregistrement des entreprises ne sont essentiels pour les jeunes entrepreneurs.euses que dans la mesure où cela a un sens économique et social pour eux. Plutôt que de considérer la formalisation comme le seul objectif des entreprises des jeunes, les législateurs.trices devraient lier les réformes aux efforts qui les aident à survivre et à se développer. Cet objectif peut être atteint en supprimant les obstacles à l'exercice d'une activité, tels que les délais et les coûts d'enregistrement, et en stimulant leur productivité grâce à un soutien et à des ressources accessibles.

Éviter les solutions réglementaires copier-coller.

Les jeunes entrepreneurs.euses peuvent réagir différemment aux changements de l'environnement des affaires en fonction de leur situation. Lorsqu'ils envisagent des réformes telles que l'action positive et d'autres, les législateurs.trices devraient réfléchir à la manière dont les nouvelles réglementations relatives aux entreprises dirigées par des jeunes affecteront leur participation et mettre en place les réformes appropriées qui peuvent soutenir leur participation. La compréhension des besoins primordiaux de soutien ou des réformes des jeunes hommes et des jeunes femmes pourrait être favorisée par la promotion de mécanismes de dialogue entre les secteurs public et privé tenant compte de la dimension de genre et incluant les jeunes entrepreneurs.euses. Par exemple, pour s'assurer que les jeunes puissent concourir équitablement dans des processus d'appel d'offres hautement compétitifs, les ministères responsables tels que les finances et les marchés publics pourraient organiser des dialogues pour comprendre le soutien spécifique aux entreprises dirigées par des jeunes et des femmes qui sont nécessaires pour améliorer leur participation.¹²⁶ Les réformes qui fonctionnent dans un contexte donné peuvent ne pas fonctionner dans un autre. Les faits montrent que dans les situations fragiles, les réformes des marchés publics ont peu de chances d'être des « gains rapides » pour aider les entrepreneurs.euses, et les capacités essentielles des institutions réglementaires sont susceptibles d'être relativement limitées.¹²⁷ D'autres mesures, telles que la mise en place de guichets uniques (voir [l'étude de cas 5](#) ci-dessus), sont plus susceptibles de soutenir les entrepreneurs.euses à court terme que celles qui visent à réduire les formalités administratives et les charges réglementaires.¹²⁸

¹²⁵ Government of Kenya. Access to Government Procurement Opportunities (AGPO) Programme. <https://agpo.go.ke>

¹²⁶ World Bank (2019; 2020)

¹²⁷ Glanville, M., Kerušauskaitė, I. and Harley F. (2016). Scoping Study on Business Environment Reform in Fragile and Conflict Affected States. Business Environment Reform Facility: DFID, UK Government

¹²⁸ Glanville et al (2016)

»»» RECOMMANDATION 4. AMÉLIORATION DE LA COORDINATION ET DU SUIVI DES RÉFORMES POUR SOUTENIR L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES

Le suivi et la coordination des différentes réformes de l'entrepreneuriat des jeunes sont essentiels pour renforcer les capacités des écosystèmes entrepreneuriaux à soutenir les jeunes femmes et les jeunes hommes.¹²⁹ Cela contribue à l'avancement d'initiatives conjointes qui peuvent soutenir les jeunes entrepreneurs.euses à travers la région ACP et instille de bonnes pratiques et procédures au sein des différentes organisations de parties prenantes dans un environnement des affaires qui peut les aider.



4.1: Développement des systèmes de suivi et d'évaluation plus performants et sensibles au genre pour les réformes de l'entrepreneuriat des jeunes

L'absence d'infrastructure de suivi et d'évaluation pour évaluer ou informer les politiques gouvernementales en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes pose un problème pour déterminer leur efficacité, car il n'y a pas de bases de référence, d'objectifs, d'indicateurs ou de cibles établis pour évaluer les progrès accomplis. Les systèmes d'évaluation et de suivi doivent être sensibles au genre afin de saisir l'évolution de l'entrepreneuriat féminin et de garantir que les politiques ne renforcent pas les disparités entre les hommes et les femmes. De plus, ce manque d'infrastructure pour informer les décisions politiques augmente le risque que les gouvernements acceptent ou développent des initiatives entrepreneuriales pour les jeunes sans une évaluation approfondie de leurs résultats potentiels ou de leur faisabilité. Ces points ont été mis en évidence comme étant des problèmes communs qui entravent l'amélioration de l'environnement des affaires pour l'entrepreneuriat des jeunes lors d'entretiens menés pour la Facilité ICR avec des organisations de soutien à l'entrepreneuriat en Afrique et dans les Caraïbes.

« Ce qui constitue un grand défi en Afrique est que les nouvelles politiques et les nouveaux programmes gouvernementaux en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes sont souvent des « reproductions » de politiques antérieures dont l'impact est mal compris. Au-delà des preuves anecdotiques, nous ne savons pas quelles sont les réformes immédiates à mettre en œuvre en priorité pour les améliorer »

(M. Charles Ocici, Enterprise Uganda)

Pour renforcer l'entrepreneuriat des jeunes dans les pays de l'ACP, il est essentiel de disposer de connaissances de base plus solides au sujet de ce qui fonctionne aux niveaux national et régional. De plus, de meilleures données et de meilleurs régimes de suivi des jeunes entrepreneurs.euses sont essentiels pour concevoir des REA efficaces. Les réformes fondées sur des connaissances fortuites peuvent donner lieu à une planification imprécise et risquent de provoquer des distorsions du marché (par exemple, le déplacement d'autres propriétaires d'entreprises). La mise en place de mécanismes de suivi et d'apprentissage cohérents pour l'entrepreneuriat des jeunes au sein des institutions des secteurs public et privé et entre elles, afin de mesurer les progrès des programmes, sera également essentielle pour consolider les bonnes pratiques.

Les données sur les jeunes entrepreneurs.euses, en général, peuvent être rares et souvent accessoires dans les pays de l'ACP. Il est donc essentiel de veiller à ce que des infrastructures appropriées de collecte et de suivi des données soient disponibles pour étayer les propositions de réforme. Les données doivent être sensibles au genre. L'une des façons d'y parvenir est d'intégrer des points de données spécifiques aux jeunes et au genre dans des outils tels que les évaluations d'impact de la réglementation et les tests MPME, comme ceux utilisés dans la boîte à outils des meilleures réglementations de l'UE.¹³⁰ Un exemple d'adoption d'un outil innovant de suivi de la politique des MPME dans la région ACP est l'indice de la politique des MPME de l'Alliance du secteur privé du Kenya (KEPSA), qui vise à mesurer et à suivre les progrès des REC pour les MPME ([étude de cas 7](#)).

129 UNCTAD (2015a)

130 European Commission. Mieux légiférer : [lignes directrices et boîte à outils \(europa.eu\)](#)

ETUDE DE CAS 7 :

l'indice de la politique des MPME de l'Alliance du secteur privé du Kenya (KEPSA)

Au Kenya, l'*Alliance du secteur privé du Kenya (KEPSA)* a mis au point un indice de la politique en faveur des MPME pour aider à mesurer et à suivre les progrès des REA pour les MPME. L'indice s'articule autour de huit domaines politiques afin de formuler des recommandations pour le développement des MPME en matière de politique, de législation, de réglementation, de programmes et de systèmes de soutien.¹³¹ L'indice politique de la KEPSA s'inspire des meilleures pratiques des pays de l'ANASE¹³² et est le premier en Afrique. Bien que l'indice ne concerne pas exclusivement les jeunes entrepreneurs.euses, il vise à aider le gouvernement à fixer des objectifs pour le développement de la politique des MPME en identifiant les domaines cruciaux pour l'amélioration de l'environnement des affaires. Ses indicateurs soutiennent les jeunes entrepreneurs.euses dans la plupart des MPME en activité. D'autres organisations partenaires peuvent également exploiter les données pour améliorer les politiques et les pratiques en matière d'entrepreneuriat des jeunes. L'indice pourrait également se prêter à l'avenir à l'extension des indicateurs actuels afin d'inclure ceux qui peuvent saisir des informations sur les entreprises plus spécifiques aux jeunes et qui peuvent faire progresser l'environnement favorable aux entreprises au Kenya. De même, la KEPSA a récemment lancé la première politique d'intégration de la dimension de genre dans le secteur privé du Kenya, qui vise à fournir des orientations aux entreprises et aux organisations cherchant à optimiser les initiatives en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes. La politique offre également des conseils aux organisations sur la manière de fixer des objectifs clairs, de mesurer, de rendre compte et de communiquer les objectifs d'intégration de l'égalité des genres.¹³³



4.2: Mise en place des mécanismes de coordination solides pour les réformes relatives à l'entrepreneuriat des jeunes

La coordination des initiatives de réforme de l'entrepreneuriat des jeunes n'a souvent pas suivi l'intérêt croissant pour l'entrepreneuriat des jeunes dans la région ACP. Par conséquent, les écosystèmes de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes sont souvent fragmentés et peu propices à la mise à l'échelle, ce qui affecte la capacité des jeunes à créer, développer et mettre à l'échelle leurs entreprises.¹³⁴ Cette situation a été mise en évidence par notre étude comme un obstacle majeur au soutien des jeunes entrepreneurs dans la région ACP.

Une mauvaise coordination des réformes nationales relatives à l'entrepreneuriat des jeunes peut entraîner des asymétries d'information, un mauvais ciblage, des inégalités géographiques et basée sur le genre dans les services de soutien aux entreprises (dont une grande partie est généralement centrée sur les zones urbaines¹³⁵), et des problèmes de mise en œuvre des réformes. Lorsque les gouvernements ne sont pas en mesure de mener à bien les programmes relatifs à l'entrepreneuriat des jeunes, les donateurs, les organisations non gouvernementales et d'autres institutions privées s'en chargent généralement. Si elles ne sont pas correctement coordonnées, les activités des donateurs et du troisième secteur peuvent limiter de manière significative l'étendue et la croissance des écosystèmes. Par exemple, les écosystèmes sont confrontés aux défis suivants : financement de programmes à court terme, de programmes basés sur des projets dont la portée et les objectifs sont limités ; les réformes peuvent être inadaptées au contexte, et les gouvernements peuvent développer une dépendance excessive à l'égard de l'assistance technique étrangère, qui peut freiner le renforcement des capacités des organisations dirigées par des nationaux. Ce dernier point est considéré comme un obstacle important à la création d'écosystèmes entrepreneuriaux dans la région du Pacifique.¹³⁶

131 United Nations Department of Economic and Social Affairs (2020) Formalisation of MSMEs in Africa. UNDESA: New York.

132 OECD (2022) SME Policy Index. ISSN: 24136883 (online) <https://doi.org/10.1787/24136883>

133 Kenya Private Sector Alliance (KEPSA) (2022). Media Sensitization on the Private Sector Gender Mainstreaming Policy (Online Article). <https://kepsa.or.ke/kepsanews/media-sensitization-on-the-private-sector-gender-mainstreaming-policy>

134 UNCDF (2022)

135 UNCDF (2022)

136 UNCDF (2022)



4.3: Bonnes pratiques pour agir

Il est essentiel de développer des mécanismes de suivi et de coordination efficaces pour aider à gérer les réformes de l'entrepreneuriat des jeunes dans les différentes agences des secteurs public et privé. Néanmoins, de nombreux écosystèmes étant encore naissants ou émergents, les législateurs.trices doivent adopter des initiatives adaptées à leur niveau actuel de maturité de l'écosystème entrepreneurial ainsi qu'à la taille et à la maturité des institutions publiques chargées de la coordination et de la mise en œuvre. Vous trouverez ci-dessous des bonnes pratiques pour renforcer le suivi et la coordination des initiatives nationales en matière d'entrepreneuriat des jeunes dans les écosystèmes de l'ACP.

Les législateurs.trices devraient faire évoluer les systèmes de suivi et les indicateurs existants afin d'intégrer les objectifs liés à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes.

Cela peut impliquer l'intégration d'indicateurs dans les infrastructures de contrôle existantes ou la mise au point de nouvelles infrastructures.¹³⁷ Il peut être difficile de suivre les activités inter-agences pour l'entrepreneuriat des jeunes et d'intégrer les indicateurs de la politique de l'entrepreneuriat des jeunes dans les systèmes de suivi existants. Parmi les stratégies que les institutions peuvent utiliser pour améliorer le suivi des réformes de l'entrepreneuriat des jeunes, citons : la définition d'indicateurs de performance clairs au niveau national et infranational pour l'entrepreneuriat des jeunes, la mise en place de procédures de suivi et d'évaluation indépendantes pour les activités liées à l'entrepreneuriat des jeunes, et la promotion de la collecte de données sur l'entrepreneuriat des jeunes dans les enquêtes/évaluations nationales.¹³⁸ Il existe des exemples d'approches novatrices qui peuvent aider les décideurs politiques des pays de l'ACP à déterminer comment renforcer les régimes de suivi et de coordination existants. En Afrique du Sud, un expert interrogé dans le cadre de la Facilité ICR a indiqué que le gouvernement mettait en place des indicateurs de suivi et de reporting uniformes que toutes les agences peuvent utiliser pour suivre les résultats en matière d'emploi et d'entrepreneuriat des jeunes. Cette initiative vise à améliorer les conditions institutionnelles et à fournir des environnements favorables aux jeunes pour qu'ils/elles réussissent dans l'entrepreneuriat ou le travail (Interview 14).

Investissement dans des initiatives de renforcement des capacités à long terme des organisations nationales et locales dans les pays de l'ACP afin de soutenir les écosystèmes d'entrepreneuriat des jeunes et des femmes.

Les organisations nationales et locales des pays de l'ACP peuvent manquer d'expertise et de capacités pour soutenir efficacement l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, et ont donc besoin d'un renforcement de leurs capacités pour s'approprier des fonctions clés dans la mise en place des conditions d'un soutien local durable et d'écosystèmes d'entreprises. Malheureusement, le rôle des initiatives investissant dans le renforcement des capacités à long terme de ces institutions peut être négligé au profit de projets à court terme ou d'une assistance technique menée par des étrangers. Il est important de donner la priorité aux investissements dans les efforts de financement qui se concentrent sur le renforcement des capacités à long terme des organisations nationales et locales. Cette approche peut faire une différence significative en donnant à ces institutions les moyens de développer et de faire croître des systèmes de soutien durables pour les jeunes entrepreneurs.euses. De plus, il peut être particulièrement important pour les institutions indigènes où les différentes conceptions culturelles de l'entrepreneuriat restent un obstacle à l'accès à un soutien approprié. Le renforcement des capacités des organisations autochtones peut contribuer à fournir un soutien efficace à l'entrepreneuriat, adapté au contexte.

137 Ibid

138 UNCTAD (2015a)

Développement des mécanismes de coordination pour les initiatives existantes des donateurs et du troisième secteur dans le domaine de l'entrepreneuriat, qui peuvent faire progresser les partenariats contribuant à la création d'un écosystème.

Certaines initiatives ont mis en place des forums multipartites et régionaux qui renforcent les capacités horizontales des organisations partenaires et des REA. En 2015, le Conseil consultatif des entreprises de l'ANASE a proposé aux dirigeants régionaux la création d'un [Conseil des jeunes entrepreneurs de l'ANASE](#), qui serait la voix officielle des jeunes entrepreneurs.euses dans le processus d'élaboration des politiques de l'ANASE. Le Conseil représente les organisations de jeunes entrepreneurs.euses de la région et joue un rôle crucial dans le développement d'environnements des affaires favorables aux jeunes entrepreneurs.euses. L'une de ces activités consiste à faire progresser le suivi et l'apprentissage de différentes REA susceptibles d'offrir de meilleures conditions aux entrepreneurs.euses nouveaux.elles et existants.es pour qu'ils.elles s'intègrent dans la politique régionale de l'ANASE. De la même manière, le modèle du Youth Connekt Africa (YCA) pour le renforcement des capacités nationales est un exemple qui a permis de « graduer » certaines des difficultés causées par une mauvaise coordination. L'YCA travaille dans des environnements multipartites et sert de « centre » pour la coordination d'initiatives nationales existantes telles que l'entrepreneuriat des jeunes. L'YCA collabore avec de nombreux partenaires de développement afin d'éviter la duplication des efforts et d'aider ceux qui réussissent à s'étendre et à se développer. Il fournit des ressources techniques et financières spécialisées, un partage des connaissances et une assistance pour renforcer l'appropriation nationale des programmes économiques tels que l'entrepreneuriat des jeunes. L'obtention du soutien du gouvernement a été l'un des éléments les plus importants de la réussite de l'YCA. L'YCA n'accepte de travailler dans de nouveaux pays que si l'engagement financier initial de l'initiative provient du ministère de la jeunesse du pays.¹³⁹ Cela permet d'obtenir le soutien des gouvernements et d'aider l'YCA à résoudre certaines des difficultés les plus importantes auxquelles sont confrontés les écosystèmes fragmentés. Ce modèle peut aider les gouvernements dont les politiques en matière d'entrepreneuriat des jeunes sont peu développées à faire progresser les piliers essentiels nécessaires pour aider les jeunes entrepreneurs.euses à naviguer dans leurs écosystèmes. À ce jour, les activités de l'YCA ont été reproduites dans 32 pays africains.

139 African Union (2020)

CONCLUSION

L'intérêt pour l'entrepreneuriat des jeunes s'est accru dans toute l'Afrique, les Caraïbes et le Pacifique (ACP) au cours des dernières années. Toutefois, les réglementations relatives à l'environnement des affaires et les mesures de coordination politique nécessaires pour soutenir correctement les jeunes entrepreneurs.euses sont souvent restées à la traîne. Par conséquent, de nombreux écosystèmes entrepreneuriaux pour les jeunes restent fragmentés. Les environnements des affaires des pays l'ACP peuvent imposer des contraintes aux jeunes entrepreneurs.euses et contribuer à l'inégalité des chances pour les entreprises dirigées par des jeunes, en particulier les entreprises dirigées par des jeunes femmes. Cela se produit pour différentes raisons et se manifeste différemment dans la région.

Ce rapport donne plusieurs exemples de la manière dont les gouvernements et les autres parties prenantes peuvent aider les jeunes entrepreneurs.euses, à mieux se positionner pour créer et gérer leur entreprise. Il formule quatre recommandations sur la manière dont les législateurs.trices des régions ACP peuvent soutenir l'entrepreneuriat des jeunes et renforcer les performances des entreprises dirigées par des jeunes afin de contribuer à un développement économique plus complet dans la région ACP.

Les prochains rapports de l'ICR se concentreront sur la manière dont les REA peuvent soutenir efficacement l'emploi des jeunes et leur participation au dialogue entre les secteurs public et privé. Ils formuleront à nouveau des recommandations à l'intention des décideurs politiques et souligneront la manière dont la Facilité ICR peut soutenir la mise en œuvre des REA dans les pays de l'ACP par le biais de son volet d'assistance technique.

Voir les autres rapports ici:

<https://www.icr-facility.eu/fr/ressources/bibliotheque/?topic=youths-economic-empowerment-fr>

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les experts.es suivants.es pour le temps et l'expertise qu'ils ont consacré à ce travail : Tanesha Patterson, Jamaica Youth Business Trust ; Shedron Collins, Youth Business Trinité et Tobago ; Cardelle Fergusson, The Barbados Youth Business Trust ; Gregory Fergusson, The Barbados Youth Business Trust ; Imen Bendhaou, Endarabe Tunisie ; Charles Ocici, Enterprise Uganda ; Marteen Weers, Youth Enterprise Botswana ; Bambo Adebowale, FATE Foundation ; Bren Romney, Gov. d'Anguilla, département de l'éducation ; Rachel Blum, consultante en matière d'emploi des jeunes ; Bram Peters, Zainab Kakal, Zoe Victoria Tate et Arianna Gasparri du FENU ; Aiden Craney, La Trobe University ; Rosie Lugg, Mott Macdonald ; Avikesh Jai Kumar, jeune entrepreneur et défenseur de la jeunesse des îles Fidji ; Anthony Smare, The Kumul Foundation Inc. Elizabeth Vance et Jorge Barragan de l'International Youth Foundation ; Lydia Zingoni, Teenpreneur ; Rui Mesquita, Lauren Thomas et Elio Pais de Mozamikes ; Carmel Marock, Presidents Youth Employment Intervention, Afrique du Sud ; FENU ; Ramesh Chand, Business Link Pacific Fiji ; Alistair Stewart, Fairtrade Foundation ; Peprah Amekudzi, Yaa, Mondelez International, Ghana ; Julian Henry, University of West Indies, UWI Ventures Limited ; Koba Tchoun, SNV ; Max Walter, Africa Industrial Policy Specialist ; Bweman Tong, Kiribati Chamber of Commerce & Industry ; Harry Devonshire, Argidius Foundation.

Nous remercions également Hannah Caswell, Emilia McElvenney et Anita Tiessen de Youth Business International pour avoir facilité les discussions avec les membres de leur réseau, Miguel Campo Llopis et Joanna Kahiluoto de la Commission Européenne, Irene Danquah, Owen Dowsett, Diego Borrero et Marijke Geerts de la Facilité ICR.

MENTIONS LÉGALES

Ce rapport a été établi dans le cadre d'une intervention soutenue par la Facilité ICR). La Facilité ICR est cofinancée par l'Union européenne (UE), l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) dans le cadre du 11e Fonds européen de développement (FED), le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et le British Council. La Facilité est mise en œuvre par GIZ, le British Council, Expertise France et SNV. Cette intervention spécifique est menée par IPC GmbH pour le compte de la GIZ.

Le contenu de cette publication relève de l'entière responsabilité de l'auteur et ne reflète pas nécessairement les opinions des donateurs ou des partenaires d'exécution.

La Facilité ICR aide les parties prenantes publiques et privées des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) à créer un contexte économique et un climat d'investissement plus favorables, plus durables et plus inclusifs.

Plus d'informations : <https://www.icr-facility.eu>

ÉDITEUR :

ICR Facility, Rue du Trône 108, 1050 Brussels – Belgium
www.icr-facility.eu

AUTEUR :

Jacqui Bassett

CONCEPTION/MISE EN PAGE:

Atelier Löwentor GmbH, Darmstadt

URL :

La responsabilité du contenu des liens vers les sites externes liés à cette publication incombe toujours à leurs éditeurs respectifs. La Facilité ICR n'est pas responsable de ce contenu.

Bruxelles, Janvier 2024

INVESTMENT CLIMATE REFORM FACILITY

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ? N'HÉSITEZ-PAS À NOUS CONTACTER

ICR Facility
Rue du Trône 108
1050 Bruxelles
Belgium

CONTACTEZ-NOUS :
info@icr-facility.eu
[in /icr-facility](https://www.linkedin.com/company/icr-facility)

VISITEZ NOTRE SITE :
[▶ ICR Facility](https://www.youtube.com/watch?v=ICR-Facility)
www.icr-facility.eu